

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 50.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 13 DECEMBRE 1877

Avis aux Abonnés

L'OPINION PUBLIQUE est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, payable STRICTEMENT D'AVANCE.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires, doivent être adressées à G. B. BURLAND, Gérant, ou : " Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autrement, doit accompagner la demande.

Nos abonnés de Montréal sont priés de nous faire connaître, personnellement ou par carte-poste, toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Événements de 37-38 : La bataille de Saint-Charles, par L.-O. David. — Bibliographie : *Souvenirs et Légendes*, par Benjamin Suite. — Discours prononcés à la Convention de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa : Discours de M. Joseph Tassé. — Les prisonniers de Paris sous la Commune (suite). — Recettes utiles. — Mélanges. — Poésie : A Mademoiselle ***. — Par W. Chapman. — Une fille laide (suite). — Nos gravures : La Sœur de charité ; Michel Bibaud (suite) ; La Fornarina. — Belles pensées. — Faits divers. — Les femmes. — Le jeu de dames. — Les échecs. — Prix du marché de détail à Montréal.

GRAVURES : La Sœur de charité ; Un portrait inédit de la Fornarina ; Naufrage du vaisseau de guerre des États-Unis, le *Huron*, sur la côte de la Caroline du Nord ; Événements d'Orient : La bataille de Gornj Dubnik ; Chasse au chevreuil.

ÉVÉNEMENTS DE 37-38

La bataille de Saint-Charles

Pendant que les patriotes de Saint-Denis battaient les troupes du colonel Gore, ceux de Saint-Charles se préparaient à repousser le colonel Wetherall, qui s'avancait de Chambly avec six compagnies d'infanterie, deux pièces d'artillerie et un détachement de cavalerie.

Saint-Charles, joli village situé sur la rive nord du Richelieu, à six milles de Saint-Denis, était, en 1837, le principal foyer de l'insurrection. C'est là que l'assemblée des six comtés avait eu lieu, et depuis cette grande démonstration, l'effervescence ne s'y était pas ralentie. Dans les premiers jours de novembre, M. Debartzch, le seigneur de l'endroit, était obligé de quitter sa maison avec sa famille et de se réfugier à Montréal. Les patriotes lui reprochaient, après avoir été l'un des fauteurs les plus ardents de l'agitation, d'avoir abandonné et même trahi la cause populaire ; ils s'étaient réunis, un soir, au nombre de 200, autour de sa maison et l'avaient sommé de s'éloigner. Lorsque le mandement de monseigneur Lartigue fut lu, la plupart des hommes sortirent de l'église en maugréant. Le curé de la paroisse lui-même, le rév. M. Blanchet, aujourd'hui évêque de Nesqually, était patriote et ne cachait pas ses sentiments.

Après l'émission des mandats d'arrestation du 16 novembre, les chefs patriotes se dispersèrent ; Papineau, O'Callaghan, Perrault et plusieurs autres allèrent à Saint-Denis ; T. S. Brown, Rodolphe Desrivières et Gauvin se rendirent à Saint-Charles pour y établir un camp ; ils y

trouvèrent la population bien décidée à défendre ses chefs et à empêcher, par la force des armes, qu'ils fussent arrêtés.

Brown fut nommé général et on se mit aussitôt à l'œuvre.

Gauvin alla, à la tête d'une escouade de dix-sept hommes, prendre possession de la maison de M. Debartzch, une grosse maison en pierre située au sud du chemin et à quelques pas de la rivière. C'était l'endroit choisi pour le camp, le champ de bataille où les patriotes devaient se battre contre les troupes. La maison fut percée de meurtrières et entourée d'un rempart d'arbres renversés, qui s'étendait depuis une colline en arrière jusqu'à la rivière.

C'était absurde. De la colline, l'artillerie pouvait balayer le camp, et les patriotes n'avaient pas d'issue pour fuir en cas de défaite.

Le vingt-cinq, vers deux heures de l'après-midi, les troupes anglaises furent signalées ; composées de trois ou quatre cents hommes bien équipés et armés, elles offraient un spectacle imposant. Le temps était froid, sec, les chemins durs, elles s'avançaient rapidement, mettant le feu aux maisons et aux granges, celles surtout d'où on tirait sur elles. Les piquets que Brown avait placés de distance en distance leur envoyèrent plusieurs balles qui leur tuèrent un homme et en blessèrent un autre ; mais, à l'exception d'une dizaine de patriotes qui continuèrent à tirer en retraite, les autres s'enfuirent rapidement vers le camp.

Les champs étaient couverts de femmes et d'enfants affolés, fuyant devant les troupes ; une femme, n'ayant pas eu le temps de se sauver, fut trouvée morte après la bataille, au milieu des ruines fumantes de sa demeure. Brown, voyant parmi les fuyards un certain nombre de ceux qui avaient pour armes des piques et des bâtons, ordonna à Desrivières d'aller les arrêter et les placer à l'entrée du bois. Il donnait en même temps à Gauvin l'ordre de conduire à Saint-Hyacinthe les prisonniers Lespérance et Lemay. Lui-même, remettant le commandement à Marchessault, partait en disant qu'il allait au village chercher les patriotes qui y étaient dissimulés. On prétend qu'une fois parti, il ne s'arrêta que lorsqu'il fut rendu à Saint-Denis ; mais il paraît certain qu'ayant parcouru le village, il reprit le chemin du camp, poussant devant lui quelques hommes mal armés. C'est alors qu'il rencontra un habitant qui le cherchait pour lui dire, de la part du colonel Wetherall, que si les patriotes laissaient tranquillement les troupes continuer leur route vers Saint-Denis, il ne leur serait fait aucun mal. Brown, ne sachant pas ce qui se passait, s'imagina que le général anglais devait se trouver dans un grand embarras pour lui faire une pareille proposition ; il lui écrivit qu'il laisserait les troupes passer si elles déposaient leurs armes. Il confia son message à un nommé Durocher, et continua à galoper vers le camp.

Il raconte que, s'étant arrêté un instant près de l'église pour voir quel usage il pourrait faire d'un ravin qui se trouvait là, trois décharges d'artillerie le forcèrent de sortir du chemin. Il vit que la bataille était commencée, essaya de rallier les gens qui commençaient à fuir, et, s'apercevant que tout était fini, il prit le chemin de Saint-Denis.

En effet, il avait à peine quitté le camp que le colonel Wetherall, qui n'avait pas

reçu de réponse à son message, arrivait tournait les retranchements, ets prenant possession de la colline qui les dominait, y plaçait son artillerie.

On dit que Wheterall prit son temps avant d'attaquer les retranchements, dans l'espoir que le déploiement de ses forces ferait réfléchir les insurgés et les déciderait à mettre bas les armes.

Mais les hommes renfermés dans le camp étaient l'élite des patriotes, des braves bien décidés à se battre. Ils étaient environ 200 dont une centaine armés de fusils, de vieux fusils à pierre tout délabrés ; les autres étaient munis de faux, de bâtons et de piques. Deux vieux canons rouillés avaient été transportés dans les retranchements, mais ils ne furent d'aucun service : l'un ne rendit pas sa charge, et l'autre ne partit qu'une fois.

Que pouvait faire cette poignée d'hommes mal armés, sans chefs, contre des forces si imposantes ? Cependant, ces hommes, comme ceux de Saint-Denis et Saint-Charles, avaient résolu de se battre, rien ne pouvait les en empêcher. La nouvelle de la victoire de Saint-Denis avait achevé de leur monter la tête, de les enthousiasmer ; ils voulaient en faire autant.

Le colonel Wetherall donna le signal de l'attaque : la lutte commença. Les premières décharges des patriotes jetèrent le désordre parmi les troupes, qui ne s'attendaient pas à un feu aussi vif et nourri. Des témoins oculaires prétendent qu'une trentaine de soldats furent tués ou blessés en quelques instants. Tant que les retranchements tinrent bon, la victoire sembla incertaine ; mais ils s'écroulèrent sous les coups répétés de l'artillerie, et le colonel Wetherall donna l'ordre de charger à la baïonnette. Ce fut alors une véritable boucherie. Quelques-uns des patriotes parvinrent à s'échapper, la plupart soutinrent la charge avec héroïsme ; n'ayant plus de munitions, ils se battaient à coups de crosse de fusil. Parmi ceux-là, on remarquait M. Amiot, député de Verchères ; Augustin Papineau, de Saint-Hyacinthe ; Amable et J.-Bte. Hébert, l'un le père et l'autre l'oncle des MM. Hébert, marchands de Montréal, qui furent tués tous deux en se battant comme des lions. Siméon Marchessault put échapper en lançant son cheval par-dessus les retranchements, et reçut une balle qui alla se loger dans sa poche d'habit.

Antoine Maynard conserva la vie en faisant le mort ; les soldats le trouvèrent étendu sur la terre près des remparts ; voulant s'assurer s'il était bien mort, ils lui tirèrent un coup de fusil dans le poignet et le dardèrent avec leurs baïonnettes à divers endroits du corps. Maynard était fortement trempé, il ne bougea pas, et, aussitôt les soldats partis, il se traîna jusqu'à la rivière et traversa à Saint-Marc.

On a beaucoup exagéré le nombre des patriotes tués à Saint-Charles ; on l'a porté jusqu'à cent et cent cinquante, mais des témoins oculaires le fixent à trente ou trente-deux, et ils apportent à l'appui de leur opinion le fait que les gens de Saint-Charles ayant obtenu le droit de réclamer les corps des patriotes tués et de les entermer, on n'en trouva que vingt-quatre sur le champ de bataille, et trois autres plus tard sous les décombres d'une maison. On prétend, il est vrai, qu'il y en eut beaucoup de jetés à la rivière ; mais, tout considéré, nous sommes convaincu qu'on ne

peut porter à au-delà de quarante le nombre des morts. Ajoutons à cela une trentaine de blessés et autant de prisonniers.

Du côté des troupes, les rapports officiels constatent *trois tués, dix blessés sérieusement et huit blessés légèrement*. Cependant, des témoins oculaires s'accordent à affirmer emphatiquement que les premières décharges seules des patriotes abattirent une quarantaine de soldats. Ce qui prouve qu'il y a eu exagération des deux côtés.

Après avoir brûlé le camp et tout ce qu'il contenait, ainsi que quatre ou cinq maisons voisines, les troupes entrèrent avec leurs chevaux dans l'église de Saint-Charles où elles passèrent la nuit. Le lieu saint fut livré à toute sorte de profanations qu'il est inutile de décrire.

Après Saint-Denis, Saint-Charles ! Après l'exaltation de la victoire, la désolation de la défaite ! En deux jours, quel changement ! Au loin, on apprenait en même temps le glorieux début et la triste fin de l'insurrection sur les bords du Richelieu.

Comme les événements, la plupart du temps, tiennent à peu de chose, au hasard, à un simple accident ! Si les courriers envoyés par Sir John Colborne de Montréal au colonel Wetherall pour lui dire de traiter immédiatement sur Montréal, n'avaient pas été arrêtés par des patriotes, à quelques milles du village de Saint-Charles, la bataille du 25 novembre n'aurait pas eu lieu ; les paroisses du Sud, électrisées par la victoire de Saint-Denis, se seraient levées, les armes qu'on attendait des États-Unis seraient peut-être arrivées, et qui sait ce qui serait advenu ? L'Angleterre ne pouvant envoyer de nouvelles troupes avant le printemps, les patriotes auraient été maîtres jusqu'alors de la situation. Et qui dit que, dans l'intervalle, ils n'auraient pas obtenu de l'aide des États-Unis ?

Il n'y a pas de doute que c'était là l'espoir des chefs patriotes, et il faut en tenir compte pour s'expliquer ce qui s'est passé.

Le clergé empêcha, en grande partie, le soulèvement général sur lequel ils comptaient, et ils ne prirent pas les mesures nécessaires pour éviter la défaite de Saint-Charles. Il y avait parmi eux plus d'orateurs et d'avocats que d'hommes d'action et d'organisation. Une insurrection dont les chefs disparaissent à la veille du combat, ne peut réussir. Le peuple veut que ceux qui le soulèvent paient de leur personne, partagent ses dangers et ses sacrifices, et il a raison.

L.-O. DAVID.

BIBLIOGRAPHIE

Souvenirs et Légendes, par P. J. O. Chauveau — brochure de 40 pages, chez tous les libraires.

Voilà quarante ans et plus que M. Chauveau publie des vers, et je crois qu'il a toujours été se perfectionnant. On n'en dira pas autant de bien d'autres.

Il est le plus ancien de nos auteurs vivants, ce qui ne l'empêche pas d'être aussi jeune de corps et d'esprit qu'il y a vingt ans. Ses cheveux ont grisonné, l'embonpoint est venu ; mais l'œil, la voix, le geste, l'aspect, l'ensemble sont les mêmes qu'au temps où il voulait m'éreinter pour avoir commis des couplets qui ressemblaient à quelque chose qu'il avait lu quelque part.

Car, il ne faut pas se le cacher, nous autres, Canadiens-français, nous croyons trop qu'il nous est permis d'agir comme les trois quarts des auteurs français, qui, n'ayant plus rien de neuf sous la plume, imitent consciencieusement quatre ou cinq types : Lamartine, Hugo, Barbier, Béranger, Musset—tandis que nous avons ici précisément ce qui manque là-bas : du nouveau, table rase, un champ presque infini.

Emprunter aux poètes formés de la vieille France est fort bien, du moment que c'est pour apprendre à fabriquer les vers ; mais, comme disait Villemain, quand nous avons fait une phrase, il est trop tard pour chercher ce qu'il faut y mettre. Or, des formes, des tours du métier, des études d'art, la France nous en fournit à volonté, mais le fond doit venir de nous.

A quoi me sert de lire le *Lac* de Lamartine battu par la rame d'un canotier de mon village ? Je ferme le livre, je me sauve, et je vais chercher le vrai Lac.

Pourquoi nous apprendre, après Musset, que, durant la canicule, il est de mode de quitter la ville ? Je ne veux pas que l'on me répète ce que je connais mieux que vous. Et, si je ne le connais pas, vous me gênez le goût en me le disant si mal. Mieux vaudrait écrire en place de ces vers d'imitation : "Le lecteur peut lire telle pièce par Hugo, ou Béranger, qui rend parfaitement mon idée." De cette façon, le public ne tomberait pas dans le piège.

On ferait un volume des vers qui ont couru nos gazettes, et qui ne sont que de misérables pastiches — encore faudrait-il décider entre pastiche et plagiat.

Tous ces "rimeurs vivant de temps perdu," qui trouvent les compositions des grands maîtres dignes d'être reprises par eux, comment finissent-ils ? Ils tiennent une saison ou deux, puis "s'effeuillent."

Pour peu qu'un jeune homme ait le don de cadencer des mots, qu'il soit amoureux, et qu'il ne veuille pas étudier, il fait des vers, des machines superbes qui sont à la poésie ce que le daguerréotype est au visage — une ressemblance embrouillée des œuvres dont il s'est épris l'un de ces jours. Si c'était pour s'exercer à écrire, à la bonne heure ; mais un poète qui fait ses dents ne devrait jamais pleurnicher en public.

La substance principale manque. En ne tirant rien de soi-même, on n'arrive à rien. S'enthousiasmer pour un beau poème, c'est fort bien ; mais on veut en parler, on s'oublie — on le refait — et quelle refonte !

Ce n'est pas une marchandise rare que des vers, disait le vieux Corneille.

Et Musset :

Chaenn sait, aujourd'hui, quand il fait de la prose. Ce siècle est, à vrai dire, un mandarin lettré.

Ceux qui ont le talent, le feu sacré, ont un moyen connu de l'employer : c'est d'étudier, d'acquiescer, d'observer, d'exploiter leur entourage, hommes, événements, nature — notre Canada, en un mot.

Je parie que, si cette mode n'est pas encore générale parmi nous, c'est uniquement parce que les poètes français tardent à se diriger de ce côté. S'ils y venaient, comme ils la créeraient, la mode — et comme nous les imiterions !

Inutile de me dire que je lance en l'air des boulettes qui me retombent sur le nez, selon l'expression vulgaire. Je le sens bien, mais j'aurai le courage d'avouer ce que nous sommes.

Nous ne travaillons pas. Or, on ne fait des poètes qu'avec des savants, des hommes mûrs, des penseurs, ceux qui, outre leur talent naturel, enrichissent leur cerveau de tout ce que l'étude et l'observation peuvent y faire entrer. Boileau appelait Molière le Contemplateur ; — il contemplait si bien qu'il voyait les ridicules de ce pauvre monde, et qu'il a pu s'en moquer mieux que personne. S'il se fut attaché à copier les écrits de ses prédécesseurs ou de ses contemporains, que pensez-vous qu'il eut produit ?

Crémazie, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus au milieu de nous, Crémazie était un savant. Et pourquoi pas ? Qui donc va s'imaginer que les beautés de ses poèmes sont des effets de hasard, de simples produits du talent ? Le talent ! il ne vaut rien par lui-même. C'est un outil. Il faut, pour le manier convenablement,

un ouvrier qui ait appris son art. L'art est une chose qui s'apprend — et même avec cette ressource et la possession d'un don naturel qui facilite le travail, il faut pousser très-loin dans l'étude pour devenir bon poète. C'est alors qu'on oublie d'imiter de vieux paysages pour pénétrer des horizons nouveaux. Crémazie a parcouru ces sentiers difficiles, où l'on ne regrette jamais, cependant, ce que l'on a laissé en arrière.

A la même époque, il y avait, à Québec, Garneau, qui cherchait, en travaillant, à écrire une histoire du Canada. Ceux qui ne voulaient pas se mettre à l'œuvre disaient que c'était folie. Il a marché tout de même. Il y avait aussi Chauveau, qui écrivait des vers et qui disait que le temps viendrait où nous aurions une littérature nationale. On lui souriait à cause de son bon caractère et du talent qu'il montrait, mais on ne croyait pas un mot de ses espérances.

Ces trois hommes sont arrivés à la célébrité, et des trois il n'en reste qu'un sur la scène pour recueillir les applaudissements qui leurs sont dus. Il a traversé la période où cent jeunes gens se sont exercés à les suivre plus ou moins, et maintenant, voyons : ceux qui ont prospéré, ceux qui ont tracé leurs noms sur le piédestal que surmontera un jour la statue des lettres canadiennes, sont précisément ceux qui, à l'instar de M. Chauveau, se sont obstinés à poursuivre l'inspiration canadienne. Les autres sont passés fleur ; c'est le sort réservé à ceux qui voudraient imiter ces imitateurs.

Quand on a fait des vers, on peut faire autre chose. C'est encore une note au crédit de M. Chauveau, et voici comment je m'y prendrais pour l'en féliciter. Je lui dirais : " Vous avez affronté la vie politique, ce que l'on appelle en Angleterre la boue des élections ; vous avez défendu en parlement cette langue française que vous étudiez avec ardeur depuis cinquante ans ; vous avez été ministre, à la tête d'un gouvernement — eh bien ! ce qui surprend tout le monde, c'est de vous avoir vu, à diverses reprises, reparaisant la plume à la main et faisant des vers. Des discours académiques, passe, mais des vers ! On s'y perd complètement. Ah ! c'est que le sentiment canadien vous rappelle dans les rangs de nos littérateurs — en vous lisant, on le voit bien." Cela peut se dire, n'est-ce pas, lecteur ?

Garneau, Crémazie, Chauveau n'ont jamais songé à se faire auteurs autrement que pour parler de leur pays. Ils ont lu tout ce que la France nous a procuré de livres depuis un demi-siècle. Rien n'a pu les déterminer à oublier qu'avant tout, il faut être Canadien.

C'est dans les auteurs français que nous étudions la langue, mais c'est dans les mœurs, les coutumes, l'histoire du Canada et son aspect physique que nous devons puiser la matière de nos travaux. Suivons l'exemple de *Charles Guérin*.

Lisez les *Souvenirs et Légendes*. C'est canadien. Tout le fond vient de chez nous. La langue seule a été importée d'outre-mer, et encore, Dieu merci, avec prudence. Elle nous ramène au temps où Malherbe brillait et où Corneille taillait sa plume. La langue de cette époque ne se retrouve plus qu'au Canada, dit-on. Le dix-septième siècle nous sert de modèle. Ce que les écrivains modernes de la France ont introduit de bon et d'utile ne nous échappe pas. (Voir à ce sujet un article rempli de science que le rév. M. Roy a publié dans l'un des derniers numéros du *Canadian Illustrated News*.)

Le ton des *Légendes* est celui d'un voyageur canadien qui parle sans penser que l'on imprimera ses paroles. Le vers a l'air d'être venu au monde tout formé :

Çà, mes amis, dit-il, vous n'êtes point peureux ? Et si quel'un s'était, il vaudrait mieux le dire. Je commencerais donc par ainsi... Tout d'abord, nous étions deux trappeurs sur la côte du nord. Deux trappeurs bons lurons, aimant très-bien à rire. A prendre un petit coup quand nous pouvions nous voir ; ... Père, vous arrivez bien mal d'une façon. Dis-je en ouvrant la porte, et pas trop mal de l'autre. ... J'allume une chandelle, et, voici le plus triste. Je marche droit au lit de ce pauvre Baptiste. Il était mort, bien mort... ce pauvre cher enfant ! Son air était serene et comme triomphant. De coups ni de blessure, il n'avait point de trace. D'ailleurs, dans la maison, tout était à sa place. J'en fis le tour pour voir... et pour boucher le trou. Par où pouvait venir cet affreux loup-garou.

Ceci vous donnera une idée du langage. Qui voudra lire tout, achètera l'ouvrage. Aie ! je fais des vers, moi aussi ; c'est contagieux. Citons plutôt quelques-unes des dernières lignes :

Légendes, doux récits qui berciez mon enfance. Vieux contes du pays, vieilles chansons de France. Peut être un jour, hélas ! vos accents ingénus De nos petits-enfants ne seront plus connus. Vous vous taisez, ou bien l'écho de votre muse Ira s'affaiblissant partout où l'on abuse De ce grand vilain mot si plein d'illusion. Et trop long pour mes vers : Civilisation.

Les *Légendes* sont précédées d'une causerie en prose intitulée : *Souvenirs*. Le Québec qui déjà n'est plus en fournit le sujet. Vieilles coutumes, descriptions, anecdotes, sont encadrées gentiment, et ce tableau fait pendant à l'autre. Le tout est original à cause de l'art du conteur et de l'inspiration qui est canadienne.

BENJAMIN SULTE.

DISCOURS

PRONONCÉS A LA CONVENTION DE L'INSTITUT-CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA

Discours de M. JOSEPH TASSÉ en réponse à la santé : " Le 25ème anniversaire de l'Institut : "

M. le Président, Messieurs,

Au mois d'avril 1873, l'Institut-Canadien-Français tenait une réunion qui était appelée à avoir une grande influence sur son avenir. Un problème jusqu'alors insoluble allait y être résolu. Il s'agissait de décider si nous allions prendre les mesures nécessaires pour accomplir un projet que nous caressons depuis plusieurs années : celui de construire un local plus spacieux et plus convenable que notre modeste édifice de la rue Sussex, qui, disons-le en passant, a longtemps été le théâtre des efforts énergiques que l'on a dû faire pour soutenir la cause nationale en cette ville.

Tous partageaient la même opinion sur l'utilité de l'entreprise, mais plusieurs croyaient qu'il fallait en remettre l'exécution à des circonstances plus favorables. Après un long débat, il fut néanmoins résolu à l'unanimité de se mettre à l'œuvre immédiatement, ceux qui avaient la foi moins robuste laissant aux plus enthousiastes, aux plus audacieux — pour lesquels c'est bien le cas de répéter : *audaces fortuna juvat* — le soin de réaliser leur patriotique projet.

Un comité fut nommé, muni des pouvoirs les plus absolus ; il tint séance sur séance, fit un appel pressant à la générosité publique, obtint presque partout le plus bienveillant appui, et il ne tarda pas à se convaincre qu'en dépit de tous les obstacles, le succès récompenserait sa persévérance. Il ne tarda pas à se convaincre, dis-je, que la population française était unie de cœur et d'âme avec lui, et qu'elle ne reculerait devant aucuns sacrifices pour jeter les bases du monument qui est là aujourd'hui debout, fermement assis sur le roc, comme le plus haut témoignage de l'intérêt que portent nos compatriotes à la cause du progrès intellectuel, à la cause des lettres françaises.

Fort de l'appui public, ce comité poursuivit sa tâche plus opiniâtrement que jamais. Aussi, l'an dernier, en un jour de bonne augure, celui de la fête Saint-Jean-Baptiste, il invitait notre population à assister à la pose de la pierre angulaire de l'édifice ; cinq mois plus tard, il mettait les salles ordinaires de l'Institut à la disposition de ses membres, et, hier soir, il nous était permis d'être tous ensemble témoins du couronnement de cette entreprise, en présence du représentant de Sa Gracieuse Majesté, de Sa Grandeur Mgr. l'évêque d'Ottawa, d'une assemblée nombreuse et distinguée, au milieu des charmes de la musique et du chant, mais surtout au milieu des charmes de cette éloquence si belle, si noble, si admirablement classique, qui a encore ajouté à notre admiration pour l'orateur de la circonstance.

Si nous avons été très-flattés de la présence du chef de l'Etat et du premier pasteur de ce diocèse, l'un et l'autre amis et protecteurs des lettres, laissez-moi vous dire combien nous sommes reconnaissants du concours précieux qu'ont bien voulu nous donner bon nombre d'écrivains distingués, qui font honneur à notre nom, non-seulement au Canada, mais même en Europe, où plus d'un a cueilli des lauriers. Ces messieurs sont venus des différents points de notre bonne province de Québec pour nous témoigner que, nos frères par le sang, par la langue, par les mêmes aspirations, ils applaudissaient de tout cœur aux travaux que l'on a faits pour consolider un institut aussi profondément national que le nôtre, et cela, au foyer même de la province la plus anglaise de la Confédération. D'aussi honorables suffrages sont bien propres à dédommager les membres de l'Institut de leurs labeurs et de leurs sacrifices ; c'est, en effet, l'une des plus belles couronnes qu'ils pouvaient légitimement ambitionner.

On vous l'a dit, messieurs, l'objet de cette fête n'est pas seulement l'inauguration d'un nouveau sanctuaire des sciences et des lettres ; nous célébrons aussi un événement mémorable dans l'histoire de notre Institut, la 25ème année de sa fondation. En un pareil anniversaire que vous venez de saluer avec tant d'enthousiasme, en un pareil anniversaire qui réveille tous les souvenirs

du passé, souvenirs à la fois si agréables et si encourageants, nous pouvons difficilement, nous, les derniers venus, laisser passer cette occasion solennelle sans rendre hommage au désintéressement, à l'énergie, au sens éclairé des fondateurs de cette institution. Ces hommes dévoués, ces vrais patriotes, ils ne furent pas seulement les premiers zélés de cette œuvre, ils comptèrent aussi parmi les pionniers de cette jeune et belle cité, qui a eu la bonne fortune d'être choisie pour la capitale du Canada. Bien plus, ils étaient les éclaireurs, l'avant-garde de ce grand courant d'émigration française, qui a peuplé en partie cette ville, qui a peuplé en partie les deux rives de l'Outaouais jusqu'à la Manitou, tout le long de la route que parcourt, il y a plus de deux cents ans, l'immortel Champlain.

Je viens d'évoquer le souvenir du fondateur de notre nationalité ; eh bien ! en contemplant, ce soir, son image imposante, au milieu des autres tableaux qui ornent cette salle, il me semble qu'il préside à cette belle et intéressante réunion de ses descendants, qu'il se réjouit de leurs efforts patriotiques, qu'il applaudit à tant d'éloquentes paroles dans la langue que, le premier, il nous a appris à parler avec amour, comme s'il allait élever la voix pour nous dire à tous : Canadiens, restez fidèles aux traditions de vertu, de patriotisme, de véritable gloire, que je vous ai léguées, et vous deviendrez un grand peuple !

Dans les premières années, messieurs, l'Institut n'a peut-être pas jeté tout l'éclat qu'il a répandu depuis, mais il n'a jamais perdu de vue sa mission. La religion, la patrie et les sciences ont veillé sur son berceau, et sont encore les plus puissants éléments de sa vitalité. Si l'on consulte ses archives, on voit que, dès le principe, on y donnait, sur les sujets les plus variés et les plus instructifs, des conférences qui, se continuant d'année en année, n'ont pas peu contribué à élever le niveau intellectuel et moral de nos compatriotes. A une certaine époque, pour montrer tout l'intérêt que lui inspirait la cause de l'éducation, l'Institut faisait même instruire, à ses frais, au collège de cette ville, plusieurs élèves, qui sont devenus de bons et utiles citoyens. Sachons aussi reconnaître que, sans les économies lentement amassées par nos prédécesseurs, nous n'aurions pu donner des proportions aussi considérables à notre édifice.

Bref, si l'on examine attentivement le passé, on voit que nous n'avons fait que continuer l'œuvre des fondateurs de l'Institut, que lui donner des racines plus profondes, plus étendues au cœur même de notre population. On nous permettra, néanmoins, de nous féliciter d'avoir pu élever à la littérature l'un des plus beaux temples qui aient été construits au Canada. C'est un fait qui n'est pas sans importance, et dont nous pouvons tirer un légitime sentiment d'orgueil, car les lettres que Château-briand a dit être la véritable expression de la société ; les lettres, qu'un génie encore plus grand — Napoléon — appelait " l'esprit humain lui-même, " les lettres, qu'on ne saurait en conséquence trop honorer, ont bien souvent les comble ou la cave pour asile, et bien souvent leurs amateurs passionnés sont réduits à s'écrier ironiquement comme autrefois Gilbert :

Dans un grenier que l'on est bien à vingt ans !

En cultivant les lettres, en s'associant au mouvement intellectuel de notre pays, dans l'humble mesure de ses forces, notre Institut, croit servir avant tout la cause nationale. On l'a dit bien des fois, la mission du peuple franco-canadien doit être sous, beaucoup de rapports, celle de la France en Europe, c'est-à-dire que si nous ne pouvons l'emporter d'ici à long temps peut-être, dans le commerce, dans la finance et dans les manufactures, nous devons du moins nous efforcer de dominer par les lumières, par l'instruction, par la plus belle des royautés, par la royauté de l'intelligence.

Nous ne sommes qu'un million d'âmes, il est vrai, mais ce million se développe, grandit rapidement ; ce million renferme le principe de la véritable grandeur ; ce million a accompli des prodiges de valeur par le passé, et il lui en est réservé d'autres non moins remarquables à l'avenir ; ce petit peuple est doué du génie d'une race qui a longtemps tenu le sceptre de la civilisation, qui a produit quelques-uns des plus beaux chefs-d'œuvre dont s'honore l'humanité, qui a laissé de lumineux sillons partout où elle a passé, et dont on a même osé dire :

Quand Dieu frappe un grand coup, c'est de la main des Français !

En terminant, laissez-moi déclarer, messieurs, que si nous sommes fiers d'avoir élevé un monument aussi magnifique à la gloire des lettres, à la gloire de la langue française, que si nous nous réjouissons de tout l'éclat de cette célébration, nous aurons bien plus lieu de nous féliciter de notre succès, si cette œuvre réalise dans leur plénitude toutes les espérances que nous y attachons. Oui, puisse notre institution exercer une influence de plus en plus bienfaisante ; puisse-t-elle voir se presser toujours sous son noble étendard, une jeunesse nombreuse, avide de savoir et de bons enseignements, brûlant du feu sacré de la patrie ; puisse-t-elle ne cesser d'être le foyer de l'éloquence, le foyer des muses, le foyer des beaux-arts ; puisse-t-elle n'avoir pour phare, pour étoile polaire, que la vérité ; et puisse-t-elle, pour exprimer en un mot tous nos souhaits, continuer—ad multos, ad perpetuos annos—d'arborer bien haut le drapeau dont plusieurs d'entre vous sont les généreux et vaillants défenseurs, drapeau qui est la meilleure sauvegarde de notre nationalité, puisqu'il renferme dans ses plis notre foi, nos institutions et notre langue !



La Sœur de charité.

LES PRISONS DE PARIS

SOUS LA COMMUNE

LA MORT DES OTAGES

(Suite)

La rage du meurtre avait saisi les gens de la Commune. Les gardes nationaux n'obéissaient plus qu'à eux-mêmes, soupçonneux, ne comprenant rien à leur défaite, car on leur avait promis la victoire — criant à la trahison dès qu'un projectile tombait au milieu d'eux, farouches et pris du besoin de tuer. Dans la matinée du 24, un officier qui avait été attaché à l'état-major de Cluseret fait effort pour arriver jusqu'à la mairie du XI^e arrondissement. Aux barricades, on l'arrête pour qu'il aide à porter des pavés; il a beau dire qu'il a des ordres à transmettre et parler de son grade qui doit être respecté, on lui crie :

"Aujourd'hui il n'y a plus de galons!"

Quelqu'un dit :

"C'est un traître, il est vendu à Versailles."

On le saisit, on le traîne dans une boutique, on le juge, il est condamné à être dégradé et à servir comme simple soldat; il répond que ça lui est indifférent, et d'emblée on le proclame capitaine. Cette farce qui n'était que grotesque, tourne subitement au sinistre. Le malheureux sortit; dès qu'il reparut sur le boulevard Voltaire, on lui cria qu'il était un Versaillais: il fut entraîné dans un terrain vague et tué à coups de fusils. C'était le comte de Beaufort; on est surpris de sa qualité et on se demande ce qu'il faisait dans cette galère. En regardant de très-près dans cette histoire, on découvrirait peut-être qu'elle eut une amourette pour début et une vengeance particulière pour dénouement.

Delescluze, délégué à la guerre, Ferré, délégué à la sûreté générale, s'étaient donc établis à la mairie du XI^e arrondissement. Des membres du comité de salut public et de la Commune les assistaient. Ces hommes sentaient que tout était fini; ils n'avaient rien su faire de leur victoire, ils ne se résignaient pas à accepter leur défaite et rêvaient de disparaître dans quelque épouvantable éroulement. Gabriel Ranvier vomissait son fiel et demandait qu'on fit "un exemple," c'est-à-dire que l'on dépassât toute borne de cruauté. Ce fut alors sans doute que le massacre des otages fut résolu. Delescluze se mêla-t-il à cette odieuse délibération? On ne le sait; c'était un sectaire très-capable de commettre un crime politique qui pût servir sa cause, mais qui devait hésiter à commettre un crime inutile qui ne pouvait que la rendre méprisable et compromettre l'avenir. S'il a jugé l'exécution des otages au seul point de vue de l'intérêt radical, il a dû la trouver criminellement bête, et cependant il n'avait rien fait pour essayer de sauver le comte de Beaufort, qu'il regarda froidement fusiller.

Là, dans cette mairie encombrée d'officiers qui venaient demander de l'argent, de blessés qu'on apportait, de munitions entassées partout, de tonneaux de vin, que l'on rouait à côté des tonneaux de pétrole et des tonneaux de poudre, au milieu du brouhaha des batailles et des clameurs de cent personnes criant à la fois, on établit une cour martiale. Un vieillard inconnu et qui était, dit-on, sordide, un officier fédéré qui, dit-on, était ivre, s'assirent gravement et composèrent un tribunal sous la présidence de Gustave-Ernest Genton, un ancien menuisier, ayant un peu sculpté sur bois, dont la Commune avait fait un magistrat et qu'à la dernière heure elle transformait en président d'une cour martiale. Qu'une cour martiale soit instituée par une insurrection pour se débarrasser d'adversaires pris les armes à la main, cela peut jusqu'à un certain point s'expliquer; mais juger et faire exécuter des prêtres, des magistrats arrêtés depuis deux mois, qui n'ont même pas eu la possibilité de combattre la révolte, cela est incompréhensible et demeure un des faits les plus scandaleusement extraordinaires de l'histoire.

Genton n'en présida pas moins, comme s'il eût fait la chose la plus simple du monde; c'était un lourd garçon, ordinairement paresseux, de taille petite, épais, gros, de face brutale et obtuse avec les yeux saillants, la lèvre inférieure proéminente comme celle des ivrognes de profession, portant toute sa barbe et une chevelure grisonnante. Il y eut une discussion dont plus tard, devant le 6^e conseil de guerre, on essaya de se prévaloir en évoquant. On a prétendu que le premier ordre d'exécution transmis à la Roquette concernait soixante-six otages et qu'il avait été modifié sur les instances du directeur François. C'est là une erreur. Une discussion s'éleva en effet dans le greffe de la prison, mais sur un autre objet que nous ferons connaître. La cour martiale n'était point d'accord sur le chiffre des otages que l'on devait tuer; le nombre soixante-six fut proposé et écarté "parce que ça faisait trop d'embarras." On s'arrêta au nombre de six: deux noms seulement furent désignés, celui de M. Bonjean et celui de l'archevêque de Paris. Le bruit se répandit rapidement parmi les fédérés qu'on allait fusiller les otages de la Grande-Roquette. Deux hommes qu'il convient de nommer, firent d'énergiques et d'inutiles efforts pour empêcher ce crime, dont leur intelligence leur permit d'apprécier la cruelle ineptie: Vermorel et Jules Vallès.

Pendant que l'on délibérait sur la destination des otages, ceux-ci avaient, comme la veille, été conduits au chemin de ronde qui leur servait de préau. Rien, extérieurement du moins, n'était modifié dans leur situation; ils avaient eu leur distribution de vivres, avaient causé avec les surveillants et avaient été reconduits à quatre heures dans leur section. Ils avaient remarqué cependant avec une certaine surprise qu'on les avait engagés à se hâter lorsqu'ils remontaient l'escalier et que leurs cellules, au lieu de rester ouvertes jusqu'à l'heure du bouclage, avaient été fermées au verrou et à clé. Pendant la promenade, Mgr. Darboy s'était plaint d'être dans un cabanon trop étroit où il n'avait que son grabat pour s'asseoir. L'abbé de Marsy lui avait alors proposé de lui céder sa cellule, le no. 23, qui était plus spacieuse, munie d'une chaise, d'une table et même d'un petit porte-manteau. L'archevêque avait accepté; sur le croisillon de fer qui sépare le judas de la porte, il dessina les instruments de la Passion et écrivit: *Robur mentis, viri salus...* Déjà au dépôt de la préfecture de police il avait tracé un crucifix sur le mur de la cellule qui lui avait été attribuée.

La journée eût été normale à la Grande-Roquette si, dans la matinée, on n'y eût amené quatre femmes; ces malheureuses, conduites par des fédérés, furent poussées au greffe, et ordre fut donné de les incarcérer immédiatement. Elles venaient de la rue Oberkampf, où elles étaient restées, afin de veiller à leur maison de commerce en l'absence de leurs maris, partis pour éviter de servir la Commune; elles avaient refusé de livrer les chevaux et voitures que l'on réquisitionnait chez elles, le cas était pendable: les quatre prisonnières furent écrouées et enfermées ensemble dans une cellule du quartier des condamnés à mort.

Entre quatre et cinq heures du soir, François était à son poste d'observation habituel, c'est-à-dire chez le marchand de vin, lorsqu'il aperçut un détachement qui, précédé par Genton, montait la rue de la Roquette; il dit à l'ami avec lequel il buvait: "Tiens! voilà le peloton d'exécution qui vient chez nous." Il se leva et arriva à la prison en même temps que les fédérés, parmi lesquels on remarquait quelques hommes à casquette blanche, appartenant aux Vengeurs de Flourens, et un individu costumé—déguisé?—en pompier. François, Genton, Vérig, deux officiers dont l'un portait l'écharpe rouge, pénétrèrent dans le greffe. François demanda: "C'est pour aujourd'hui?" Genton répondit par un signe affirmatif. Il remit un ordre au directeur, qui le lut et le passa sans mot dire au greffier. Le greffier en prit connaissance et dit: "Le mandat est irrégulier, nous ne pouvons y don-

ner suite." L'officier à ceinture rouge eut un geste de colère: "Est-ce que tu serais un Versaillais, toi?" Le greffier répliqua avec beaucoup de calme que l'ordre prescrivait d'exécuter immédiatement six otages, mais que deux noms seulement étaient indiqués; cela ne suffisait pas. Les individus condamnés à mort devaient être désignés nominativement, afin d'éviter toute erreur et pour assurer la régularité des écritures. C'est sur ce point que s'engagea la discussion dont nous avons parlé. Les fédérés qui se tenaient dans la cour, alléchés par le spectacle, accouraient dans le greffe qu'ils encombraient; le greffier ordonna de fermer les portes et de ne plus laisser entrer personne.

Le greffier, se retranchant derrière les nécessités du service et les devoirs de sa charge, ne démentit pas de son opinion, qu'il finit par faire partager à François. Le directeur sembla pris de scrupule et dit: "Les choses doivent se passer régulièrement pour mettre ma responsabilité à couvert." Genton céda, il demanda le livre d'écrou, les noms des otages n'y avaient point été portés; on cherchait la liste expédiée par le greffe de Mazas, on ne la retrouvait pas. L'homme à l'écharpe rouge s'impatientait fort et disait: "Eh bien! c'est donc ici comme du temps du vieux Badingue, et l'on se moque des patriotes; j'en ai tué qui ne m'en avaient pas tant fait!" Enfin, la liste fut découverte sous les registres qui la cachaient. Genton se mit à l'œuvre et écrivit dans l'ordre suivant: Darboy, Bonjean, Jecker, Allard, Clerc, Ducoudray. Il s'arrêta, sembla réfléchir, et brusquement, effaça le nom de Jecker pour le remplacer par celui de l'abbé Deguerri; puis, montrant la liste à François, il lui dit :

"Ça te convient-il comme ça?"

François répondit :

"Ça m'est égal, si c'est approuvé."

Genton eut un mouvement d'impatience :

"Que le diable t'emporte avec tes scrupules! je vais au comité de salut public et je reviens tout de suite."

Il s'éloigna, seul, en courant vers la place du Prince-Eugène.

(La suite au prochain numéro.)

RECETTES UTILES

SEL DANS LE BEURRE.—Malheureusement, la plupart de nos cultivateurs salent leur beurre avec du gros sel, sans l'écraser parfaitement. C'est une grave erreur, qui déprécie beaucoup la valeur du beurre. Employez le beau sel fin, écrasez-le et ne mettez pas au-delà d'une once par livre, dans du beurre bien battu, de manière à faire sortir le petit lait. Ce beurre, mis dans de bons vaisseaux parfaitement étanchés et bien couverts, se conservera pendant une année et vaudra de 20 à 40 pour cent de plus que le beurre commun.

PROCÉDÉ POUR FAIRE RENDRE AUX ENFANTS UN OBJET AVALÉ.—Il arrive souvent qu'un enfant avale l'objet qu'on laisse à sa portée ou avec lequel il joue, pièce de monnaie, bouton ou bille.

Voici, pour faire rendre cet objet, un moyen proposé et employé deux fois avec succès, fort simple et à la portée de la première infirmière venue. Il consiste à coucher l'enfant à plat ventre sur une table en laissant déborder la tête qu'un aide soutient, puis à introduire le doigt dans la bouche pour déprimer la langue; aussitôt, l'objet avalé glisse le long du doigt de l'opérateur et tombe à terre.

Ce procédé n'est peut-être pas élégant, mais il est expéditif, peu douloureux, sans danger et facile à appliquer.

BISCUITS ANISÉS POUR LE THÉ.—Prenez 8 œufs, le poids de ces œufs de sucre pilé, délayez les jaunes d'œufs avec le sucre, ajoutez une demi-livre de fleur de farine et 10 à 15 grammes d'anis entiers. Battez les blancs en neige, mêlez le tout ensemble en tournant toujours du même côté et le plus vite possible. Graissez une poêle avec du beurre, saupoudrez de sucre et mettez au four à feu doux. Coupez ensuite des tranches de la dimension d'un biscuit et remettez au four pour sécher, à un feu très-doux.

ENCER A COPIER.—On dissout 30 grammes de campêche sec dans 250 grammes d'eau chaude additionnée de 7 grammes de cristaux de soude.

Lorsque la dissolution est faite, on y ajoute 30 grammes de glycérine (densité, 1,25), 8 décigrammes de chromate neutre de potasse dissous dans un peu d'eau, et 7 grammes de gomme arabique en poudre (dissoute dans aussi peu d'eau que possible).

Cette encre se conserve bien, ne noircit pas, n'attaque pas les plumes métalliques, et copie parfaitement sans l'aide des presses à copier. Elle ne copie pas avec la presse à copier ordinaire.

LES PAPES

Pie IX est le 252^e Pape. Sur ces papes, 15 furent Français, 13 Grecs, 8 Syriens, 6 Allemands, 5 Espagnols, 2 Africains, 2 Savoisiens, 2 Dalmates, 1 Anglais, 1 Portugais, 1 Hollandais, 1 Suisse, 1 Candiote, l'Italie a fourni le reste.

A partir de 1523, tous les papes ont été pris parmi les cardinaux italiens.

70 évêques de Rome ont été proclamés. Sur les 252 pontifes, non compris Saint-Pierre, 8 sont morts sans avoir siégé un mois, 30 ont siégé moins d'un an à deux, 54 de deux ans à cinq ans, 51 de quinze à vingt ans.

Pie IX, par les années de son pontificat, a dépassé en 1874 tous les pontifes romains.

Pour l'âge, il y a encore devant lui un assez grand nombre de ses prédécesseurs.

Sont morts à 82 ans passés: Alexandre VIII (1689-1691) et Pie (1775-1899.)

Morts à 83 ans passés: Paul IV (1555-1558); Grégoire VIII (1655); Benoit XIV (1749-1758); Pie VII (1800-1823.)

Morts de 84 à 86 ans: Paul III (1534-1549), 14 ans; Boniface VIII (1284-1302); Clément X (1660-1676); Innocent XII (1691-1700.)

Morts de 90 à 92 ans: Jean XII, d'Avignon (1510-1534); Clément, mort à 100 ans; Grégoire IX (1287-1241).

MÉLANGES

LA CORDE ET LA GUILLOTINE.—La guillotine supplanta la corde en 1791, sous le prétexte philanthropique que la mort par le premier de ces instruments était plus douce que l'autre, ce qui n'a jamais été prouvé. Il paraît que l'on songe, en France, aujourd'hui, à revenir au mode antique et toujours nouveau de la pendaison. Une feuille parisienne publie, à ce sujet, les remarques qui suivent :

"Le supplice de la corde voit augmenter chez nous le nombre de ses adhérents chaque fois que la machine à tuer élève ses deux bras sur la place de la Roquette. Je ne cite que pour mémoire cette pétition qui, il y a un an, après je ne sais quelle exécution, courut les cafés demandant la suppression du couteau au bénéfice de la corde, qui agit plus sûrement et plus proprement. Aujourd'hui, il est des gens qui disent qu'il est moins répugnant de pendre un cadavre que de le décapiter—car ces personnes soutiennent que Walker était mort de peur avant d'arriver à l'échafaud. C'est à ce sujet que j'ai peu de mots à dire.

"Je ne sais si quelque instruction indique aujourd'hui la conduite à tenir par l'exécuteur dans le cas, qui n'a rien d'impossible, où le condamné mourrait, entre le moment où il en a pris possession et l'instant de l'arrivée à l'instrument. Ce que je sais, c'est qu'il y a trente ans, alors que les suppliciés faisaient souvent un grand chemin de la prison à l'échafaud, rien de semblable n'existait. A preuve l'histoire suivante qui s'est passée en province :

"J'y ai vu guillotiner une jeune femme de vingt-deux ans qui avait tué son jeune enfant en lui enfonçant, au moyen d'un bâton, du savon vert dans la gorge. Je la vois encore. Elle était remarquablement jolie et petite; c'était presque une naine. . . . Après le supplice, l'exécuteur s'en fut trouver le greffier chargé de verbaliser et lui dit catégoriquement que la femme était morte sur la charrette durant le trajet ainsi que l'affirmait le prêtre qui l'avait assistée.

"Et vous lui avez coupé la tête tout de même; s'écria le procureur général à qui l'affaire fut soumise.

"Qu'eussiez-vous fait à ma place? répondit simplement l'exécuteur; l'ordre du parquet qui me dit de guillotiner ne dit pas que pour cela le condamné qu'on m'a délivré contre reçu doive être vivant. Je n'ai fait que mon devoir."

"On écrivit au ministère de la justice où les cartons engluèrent le papier. Mais chaque fois que l'exécuteur en question fut appelé à agir, il ne manquait pas d'envoyer au procureur général une lettre lui demandant ses instructions pour le cas où son client mourrait en route. Il est mort à son tour sans jamais avoir reçu de réponse."

Entre candidat et électeur :

—Vous voterez encore pour moi? Je vous ai bien représentés à la dernière chambre?

—Je vous y ai vu! vous nous représentiez comme quand nous dormons.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de *L'Opinion* depuis sa fondation (1870).

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

A MADEMOISELLE ***

(SONNET)

JUIN 1877.

Quand vous allez, le soir, dans la lande déserte,
Ecouter les oiseaux, rêver, cueillir des fleurs ;
Quand vous vous accoudez à la fenêtre ouverte,
Pour aspirer du frais les suaves senteurs ;

Lorsque vous marchez seule au bord de l'onde verte,
Contemplant de la mer et du ciel les splendeurs ;
Quand vous laissez errer votre main vive, alerte,
Sur le clavier d'ivoire aux accords enchanteurs ;

Songez-vous quelquefois que bien loin il existe
Quelqu'un qui vous aimait beaucoup, dont l'âme est triste ;
Pour qui l'oiseau n'a plus de chants mélodieux ?.....

Ah ! vous ne pouvez pas avoir oublié l'heure
Que nous avons passée auprès du flot qui pleure.
En mêlant nos soupirs et les pleurs des adieux.

W. CHAPMAN.

UNE

FILLE LAIDE

X

(Suite.)

C'était le soir même du retour des orphelines à Brébion.

"Voyons, monsieur l'officier grincheux, lui dit-elle, m'expliquez-vous votre maussaderie croissante depuis que le bruit public dore les ruines de la bagatelle de huit cent mille francs ?

—Ma sœur, je préfère n'y pas croire.
—A votre aise ; d'ailleurs, rien n'est moins sûr. Mais si le cancan prenait force de vérité, pourrai-je espérer voir se rassénéraler un peu votre sombre visage ?

—Je crains fort de ne pouvoir vous donner cette satisfaction.

—Cependant rien ne serait plus providentiel pour ces chères filles, et si vous étiez sincèrement leur ami...

—Je suis très-sincèrement leur ami.

—... Vous devriez prendre part à leur heureux changement d'existence.

—S'il s'accomplit, et que je les en voie ravies, peut-être le serai-je moi-même.

—Voilà qui est déjà mieux. Nous allons arriver à faire de vous un homme raisonnable.

—Hum !... sourit Maxime en branlant la tête.

—Oui, vraiment. D'abord, pouvez-vous imaginer plus ravissante créature que notre Paula ?

—Je n'en imagine pas, ma sœur.

—Ensuite, vous figurez-vous cette beauté, ce charme, cette grâce, décuplés par le prestige d'une grande fortune ?

Maxime eut un mouvement de dépit.

"Eh ! c'est justement ce dont Mlle Paula de Bérage n'aurait nul besoin. La peinture est assez réussie pour se passer des dorures du cadre.

—Homme antique, allez !... Vous serez le seul de cet avis parmi les deux ou trois millions de célibataires français qui persistent dans ce regrettable état, faute de trouver des dots suffisantes.

—Comme si ce sujet de conversation lui était désagréable, Maxime se leva sans plus discuter. Son frère remarqua tout haut en riant qu'il n'avait point la mine d'un homme convaincu. Il ajouta cependant que, si les célibataires dont parlait madame de Saint-Ebre étaient avisés de la succession Brébion, on en verrait un bon nombre s'abattre sur Salins, et qu'il faudrait bien alors que le commandant de dragons reconnu, bon gré mal gré, qu'une dote de quatre cent mille francs ne nuisait pas à la belle Paula.

Cet innocent persiflage eut à peine le pouvoir d'arracher un sourire à l'officier. Il chercha son képi de petite tenue, l'assujettit sur son front par un geste brusque et sortit.

"Votre frère est une énigme !" se contenta de dire la jeune Anglaise.

En rentrant à Brébion, la première pensée d'Etienne fut pour Aubin.

"Où donc étais-tu ? qu'as-tu fait ? Tu n'es point venu nous voir à l'hôtel Saint-Ebre."

Le jeune homme répondit simplement :

"Ah ! voilà donc un peu de soleil revenu sur nos ruines !

—Cela ne m'explique pas pourquoi je t'ai vainement attendu ?

—M'attendiez-vous, vraiment !

—Est-ce que cela se demande ?

—Vous étiez si heureuse là-bas !

—Pas tout à fait. Tu nous manquais."

L'enfant trouvait sentit un peu de brouillard devant ses yeux.

"Etienne, demanda-t-il, dites-vous cela pour me consoler de ma solitude d'une semaine ?

—Je le dis parce que je suis habituée de ta présence et qu'il me semblait toujours te voir arriver.

—Merci, Etienne."

Elle le regarda, surprise qu'une parole si simple valut un remerciement. Il y avait une véritable émotion sur les traits du pauvre Aubin.

C'est qu'il s'était cru bien oublié pendant les huit longs jours où les ruines n'avaient pas entendu les douces voix des orphelines.

Etre oublié des orphelines !... Aubin pouvait tout admettre, hors cette chose énorme que les deux sœurs pourraient se passer de son dévouement.

Paula lui serra silencieusement la main, jouant sans doute que sa sœur avait parlé de deux.

Rassuré, il courut prendre les ordres de l'abbé Joumel, qui n'attendait que la rentrée au châte-

teau de Mlles de Bérage pour la levée des scellés

XI

Les scellés ! ce sont là des formalités que la justice doit remplir et dont le cérémonial s'était accompli suivant l'usage. C'est dur et brutal comme la loi.

La marquise étant décédée sans héritiers directs, son appartement avait été clos et Thibaut nommé gardien des scellés.

Me. Trébois, consulté, ayant déclaré ne posséder aucun testament, mais avoir recueilli de la bouche de la marquise la certitude de l'existence d'un testament olographe, la recherche de cette pièce fut décidée par le juge de paix de Salins.

On fixa le jour, et Me. Trébois, prévenu, ne manqua pas d'accourir de Besançon flanqué de son inévitable fils.

Etienne et Paula ne pénétrèrent pas sans émotion dans la chambre où vivait, dans toute son intensité, le souvenir de la marquise.

Rien n'avait été dérangé. Le lit, pieusement recouvert, gardait encore sous la mince courtepointe l'empreinte du corps d'acier qui l'avait occupé tant d'années.

Son livre d'évangiles y reposait près de l'oreiller. Les meubles étaient correctement rangés au mur dans l'ordre où la défunte aimait à les trouver.

Les recherches que les hommes de loi venaient faire ne prirent que peu de temps. Dans une commode vermoulue, il n'y avait qu'un peu de linge ; dans l'armoire antique, qu'un manteau de vieux drap accroché sur l'unique robe noire. Ça et là, des notes et des papiers ayant trait à la fameuse Légende de Brébion.

Au dernier tiroir de la commode s'adaptait intérieurement une sorte de boîte à parfums comme en avaient jadis les grandes dames coquettes.

Sans avoir été coquette, la marquise, aux jours de sa splendeur, avait possédé tout comme une autre sa boîte à parfums.

Certain sachet au musc en emplissait la cavité. Au-dessus du sachet une grosse enveloppe.

Me. Trébois, qui assistait le juge de paix, s'en saisit avec triomphe et la lui remit en lançant aux jeunes filles un regard rayonnant.

On pouvait voir sur la grosse enveloppe, en caractères hauts et carrés : "Ceci est mon testament." Silencieusement, Aubin avança des sièges autour du guéridon boiteux où se groupèrent les assistants.

Bien assis, ses lunettes bien essuyées, sa voix éclaircie par un habile gargarisme, le juge de paix brisa l'enveloppe.

Il n'y avait que quelques lignes :

"Le 30 mars 1859, saine de corps et d'esprit, je déclare laisser tout ce que je possède et posséderai au jour de mon décès, à M. l'abbé Jacques Joumel, aumônier de Brébion, à charge par lui d'emphyteuser cet héritage en bonnes œuvres.

"Marie-Nathalie-Jeanne, marquise de Brébion, née de La Fosse."

C'était tout.

L'abbé Joumel fit un haut le corps.

"Oh !... c'est impossible !" murmura-t-il avec désolation.

Me. Trébois salua d'un air fort sec.

"C'est au contraire très-réel, monsieur l'aumônier."

Le digne prêtre s'approcha tout près, tout près du juge de paix, cligna ses yeux troubles pour mieux lire et répéta de plus en plus doucement :

"Mais c'est impossible... Elle ne parle pas des petites."

Pour l'abbé, qui les avait vues au sortir du berceau, Etienne et Paula étaient toujours "les petites."

Le juge de paix, quoique habitué à toutes les variétés de déconvenues, n'en avait jamais encore rencontré de semblable.

C'était, chez l'abbé, une surprise qui touchait à la stupeur et un chagrin prêt à tourner aux larmes.

Malgré ses efforts, deux de ces indiscrètes lui vinrent aux yeux quand il vit les jeunes filles s'avancer vers lui avec un calme sourire.

"Mais mes filles, balbutia-t-il, cela devrait être à vous, non à moi.

—Vous nous garderez bien dans les ruines, bon Père ? dit Etienne doucement.

—Seigneur Dieu !... vous garder !... je le crois bien !...

—Il ne s'agit pas que des ruines, dit la voix solennelle de Me. Trébois ; il s'agit d'une fortune de huit cent mille francs.

—Huit cent mille francs ! répéta gaillardement le juge de paix, en homme qui a flairé le mystère.

—Huit cent mille francs ! gémit l'abbé Joumel.

Les yeux de Paula brillaient comme des étoiles. Ceux d'Aubin se tournèrent avec un involontaire reproche vers la couche funèbre.

"Je ne comprends pas bien," dit Etienne sans rien perdre de sa sérénité.

Le fils Trébois ouvrit un gros portefeuille, dans lequel le notaire se mit à cueillir des papiers plus ou moins jaunés à mesure qu'il parlait.

"Voici, dit-il. Feu le marquis de Brébion vivait en mauvais termes avec son dernier parent paternel, le cardinal de Brébion qui jouissait en cour de Rome d'une haute considération. Le cardinal ne pardonnait point au jeune marquis ses prodigalités, son inconduite, son oubli de tout principe religieux, ses transgressions de la loi morale. Possesseur d'une grande fortune, il avait déclaré maintes fois n'en pas vouloir laisser une obole à ce neveu qui déshonorait son nom. Le neveu mourut le premier. Le cardi-

nal de Brébion, qui n'avait jamais eu l'occasion de voir sa nièce par alliance, la défunte marquise, ignorait absolument son caractère, ses vertus et même une partie de ses malheurs. Il la savait retirée dans le Jura, dont lui-même était éloigné depuis de longues années, et la croyait, sinon riche, du moins dans une position parfaitement honorable. Cette ignorance provenait du silence plein de fierté dans lequel s'était renfermée la marquise.

Le cardinal, que les liens d'une très-ancienne et très-vive affection unissaient à l'évêque de Pamiers, son condisciple, son intime du séminaire, l'instruisit de ses dernières volontés, c'est-à-dire de son intention formelle de l'instituer son légataire universel.

C'était, il le savait bien, l'instituer son mandataire auprès des malheureux.

Monsieur de Pamiers lui fit observer que, s'il restait un seul membre de sa famille, c'était à ce parent que sa fortune devait revenir, quitte à faire certaines réserves charitables.

Il se heurta d'abord contre l'opinion bien arrêtée du cardinal, lequel vivant à l'étranger et ne connaissant la marquise que de nom, ne se sentait aucunement porté à la choisir pour héritière.

L'extrême droiture de l'évêque de Pamiers n'eut pas trop de peine cependant à vaincre des préventions qui, du neveu indigne, étaient retombées sur la nièce innocente.

Le cardinal consentit à laisser le capital de toute sa fortune à la marquise de Brébion, mais seulement après le décès de son ami, qui en devait rester usufructier.

Il mourut peu après. Prévenu par son notaire, je dus à mon tour faire connaître à Mme de Brébion la restriction temporaire et légale apportée à la générosité dont son oncle la rendait l'objet.

Je me souvins encore dans cette première visite où j'eus l'honneur de me présenter devant une des plus nobles, des plus belles, des plus estimables dames de notre Franche-Comté, et peut-être de la France.

Déjà bien changée, on reconnaissait encore en elle les traces d'une beauté que le chagrin n'avait pu emporter tout à fait. Son abord était royal, malgré le dénûment dans lequel elle entendait vivre.

C'était dignité chez elle, alors. A dater de ce jour, où, sur de nos droits, je mis ma caisse à sa disposition sans qu'elle y voulût puiser une obole, ce fut un étrange entêtement.

Elle parut épouvantée de ma révélation, il y a cinq ans, comme elle le parut encore, il y a quelques jours, quand je vins lui apprendre le décès de l'évêque de Pamiers.

L'or lui faisait peur depuis qu'elle l'avait vu entrainer son mari à la faute et à la honte. Elle n'en éprouvait aucun besoin. Elle avait plié son corps de fer à des austérités plus que monacales. Autour d'elle, ni famille, ni amis. Elle vivait seule et voulait mourir seule. Cette fortune lui parut une ironie. "Je pense, me dit-elle, que Monsieur de Pamiers me survivra. C'est tout mon désir."

Je continuai donc à lui faire servir ses huit cents livres de rentes, comme par le passé, sans jamais y ajouter un centime d'avance. Elle ne l'eût pas souffert.

J'avais reçu d'elle les instructions les plus précises. Elle entendait que le secret le plus absolu fût gardé sur cette tardive fortune, dont elle avait l'intime conviction de ne jamais jouir en fait.

Je dus obéir. Personne ne soupçonna la vérité. Ce fut peu d'années après, je crois, que devenue un peu infirme, elle obtint d'attacher un aumônier à Brébion. Sa solitude fut heureusement modifiée par votre présence, M. l'abbé.

L'abbé Joumel, de plus en plus contrit, salua légèrement avec un sourire navré.

Le notaire reprit avec un crescendo d'importance :

Plus tard encore, des souvenirs d'amitié se réveillèrent chez la marquise. Elle apprit qu'un homme au déclin de l'âge, qui avait jadis partagé toutes les folies ruineuses de M. de Brébion, venait de s'éteindre, laissant sans aucune ressource deux toutes petites filles dont la jeune mère était morte déjà.

La ruine et la mort de M. et Mme de Bérage ravivèrent les visions du passé, rouvrirent la source de ses larmes et firent naître une pitié miséricordieuse dans un cœur que le désespoir, sans doute, avait refroidi.

Mme de Brébion fit venir auprès d'elle les charmantes enfants pour en faire des femmes d'élite."

Le salut que le notaire fit aux deux sœurs, quoique gracieux, se ressentit de la certitude qu'il venait d'acquiescer qu'elles n'héritaient pas.

"Je dois ajouter que ma conviction était telle en apprenant l'adoption dont je parle, qu'il me semblait voir, tout tracé d'avance, le chemin que cette étrange fortune devait faire de mains en mains.

Mon devoir professionnel était d'inviter la marquise à songer à ses dernières volontés. Elle ne me permit pas de m'expliquer, me déclarant avoir pourvu à l'avenir.

Maintenant, si j'examine la date de ce testament olographe et en bonne forme qui vous fait héritier, monsieur l'aumônier, je vois qu'elle est antérieure à l'entrée des deux jeunes demoiselles de Bérage à Brébion.

En effet, interrompit vivement l'abbé Joumel, Mme la marquise, sans aucun parent, a pu juger, à cette époque, que je pourrais, à son défaut, répandre ses libéralités sur le pays. Mais ses idées ont dû changer... elles ont changé certainement à mesure que croissait sa tendresse pour les "petites..." et ce n'est pas moi qu'elle a choisi, j'en suis certain... moralement certain.

—Malheureusement, monsieur l'abbé, dit le juge de paix, tout charmé de ce désintéressement, la certitude morale est de nulle valeur aux yeux de la loi. Nous aurons donc le devoir de vous mettre en possession de votre héritage, malgré vos très-honorables scrupules.

Pendant le récit de son père, M. Eusèbe Trébois, glissant sans bruit ses longues jambes sur les dalles froides, avait achevé pour son compte personnel la minutieuse inspection de l'appartement.

Il y avait si peu de meubles et pas d'armoires !... ce fut aussi court qu'inutile.

Il paraissait fort contrarié, ce grand jeune homme, et jetait de petits regards en coulisse, positivement attristés, vers Etienne qui ne le voyait pas.

"Si elles avaient hérité, pensait le futur successeur de Me. Trébois, j'aurais suivi le conseil de papa. J'aurais laissé la blonde se marier dans la noblesse, et j'aurais épousé la brune, qui est trop laide pour se montrer difficile sur le plus ou moins de rature du nom qu'on lui donnera."

Au même instant, Me. Trébois concluait avec majesté :

"Il faut accepter le fait accompli. La marquise ne se croyait point aussi près de sa fin. Elle savait avoir écrit son testament et se proposait sans doute d'y introduire quelques modifications importantes concernant ses filles d'adoption ; c'est certainement cela qu'elle nous a fait entendre. Mais, comme beaucoup de vieillards, elle remettait au lendemain cette besogne attristante. Que sa volonté soit exécutée. Monsieur l'abbé, nous allons procéder aux formalités qui restent encore à remplir auprès du tribunal civil pour l'homologation du testament, et j'aurai l'honneur de vous mettre en possession de vos quarante mille livres de rentes."

Ces messieurs prirent congé et se retirèrent, tandis que le pauvre abbé désespéré gagnait sa chambre en trébuchant sous le poids de cette malencontreuse générosité.

Sur le seuil, le juge de paix prévint les orphelines qu'un conseil de famille allait être réuni pour elles, et un tuteur nommé à Paula.

Etienne allait être majeure deux ou trois jours après.

Interrogé sur le tuteur qu'elle désirait accepter, d'accord avec la loi, Paula demeura pensive, un peu de rougeur aux joues.

"Le bon abbé Joumel," souffla la sœur aînée.

Paula releva la tête et dit nettement :

"M. Charles de Saint-Ebre.

—Ce choix me paraît excellent, dit le juge de paix, en l'absence de tout proche parent, la loi permettant aux amis, dont l'âge et le caractère présentent toute garantie, de remplir les fonctions de tuteur."

XII.

Les commentaires allèrent grand train dans la petite ville lorsqu'on y apprit—et cela dès le même soir—l'usage que Mme de Brébion avait fait de sa fortune.

Il en fut question, non-seulement dans toutes les familles, mais jusqu'à l'établissement des Bains, où la colonie étrangère occupa son désœuvrement de l'histoire des deux orphelines.

Quelques-uns des baigneurs les avaient aperçues et vantaient volontiers la grâce de la plus jeune, sa beauté blonde et son grand air.

On ne parlait guère de l'aînée que pour déplorer charitablement l'effronterie subite d'une dot qu'elle aurait eu le droit d'espérer, et dont l'absence faisait évanouir à jamais pour elle tout projet d'établissement.

M. Eusèbe Trébois, qui avait laissé repartir son père seul, par le train du soir, pour s'accorder le plaisir d'un concert à l'établissement des Bains, était fort entouré, en sa qualité de témoin oculaire.

Quoiqu'il mit de la discrétion, son attitude seule disait que tout espoir d'avenir était perdu pour les orphelines, dont l'intelligence obscurcie de la marquise n'avait point su prévoir la pénurie.

M. Demonprin, le candidat dont l'élection paraissait en bon chemin, tout en surveillant sa candidature, venait régulièrement prendre sa douche le matin et faire son whist le soir.

Entre deux rob, il écoutait une romance ou un quatuor.

L'histoire de Mme de Bérage le frappa comme un roman. Il n'avait pas été, d'ailleurs, sans remarquer la charmante apparition, glissant en vêtements de deuil, dans les rues paisibles de la vieille ville.

"Gagner les voix de la bourgeoisie en... écrivant un livre sur la Franche-Comté était une idée heureuse, pensait-il, mais conquérir celle de l'aristocratie en épousant une fille noble, serait un coup de maître. Quel dommage !..."

Lady Margaret, assise auprès de quelques-unes de ses compatriotes attirées à Salins par la jeune renommée de ses eaux, n'avait compris qu'une chose, c'est que ses petites amies auraient encore besoin de son aide dans leur étrange situation.

Elle était, du reste, bien résolue à se mettre plus que jamais au service de leur inexpérience.

Son mari et son beau-frère l'abandonnèrent pendant le concert.

"Ma chère amie, dit le premier, je viens de recevoir de mademoiselle Paula le plus joli billet du monde.

—Je n'en suis pas surprise ; elle a l'intuition de toutes les choses aimables.

—Ce qui prouve que vos "chères sauvages" se civilisent à vue d'œil.

—Que vous m'avez-t-elle ?

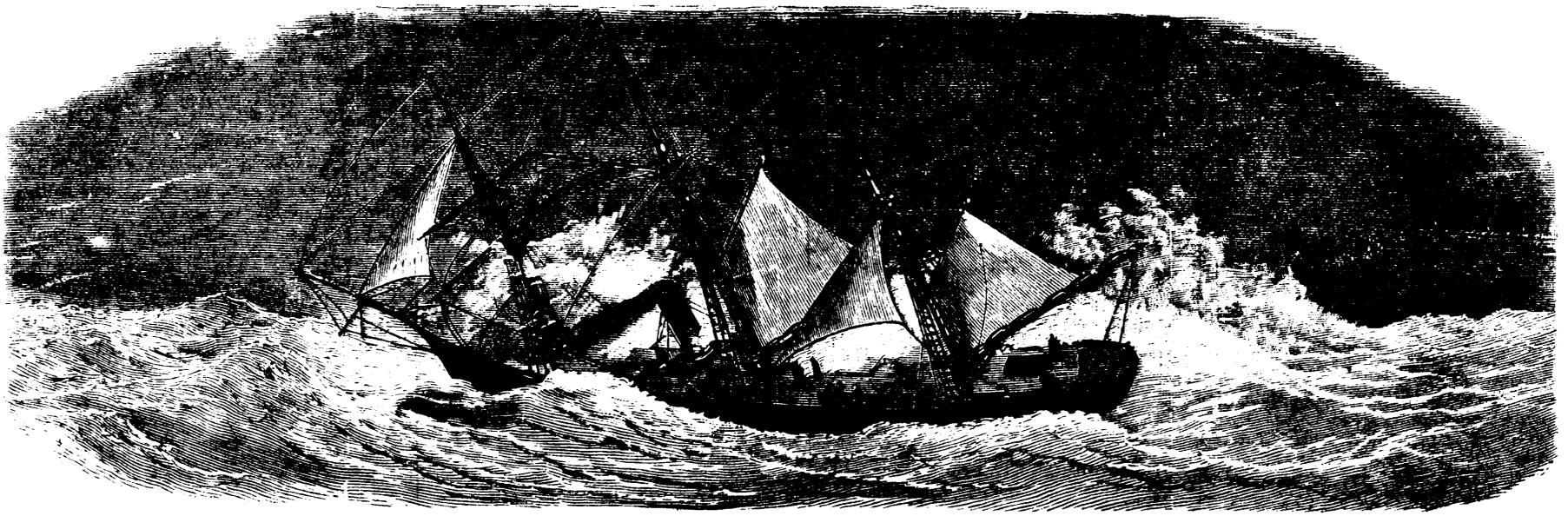
—Vous ne le devineriez pas.

—Dites-le moi ; ce sera plus court.

—Elle me prie d'être son tuteur.



UN PORTRAIT INÉDIT DE LA FORNARINA
 Dessin de Raphaël récemment découvert à Venise.



NAUFRAGE DU VAISSEAU DE GUERRE DES É.-U. LE HURON, SUR LA COTE DE LA CAROLINE DU NORD



EXAMEN DES CADAVRES JETÉS SUR LA PLAGE



LE BATEAU-SAUVETEUR RENVERSÉ PAR LE RESSAC DE LA MER.



EVENEMENTS D'ORIENT—LA BATAILLE DE GORNY DUBNIK

—Ah ! bah !... mais, au fait, pourquoi non ?
—C'est aussi ce que je pense.
—C'est ton grand âge, sourit Maxime, qui lui inspire cette heureuse confiance.
—Son grand âge !... se récria la jeune femme... Raillez, monsieur le cadet !... parce que la nature n'a senti le besoin de votre présence en ce monde que douze ans après la naissance de Charles.

—Voilà la première fois que je me sens satisfait d'avoir cinquante ans, reprit gaiement monsieur l'ainée des Saint-Ebre.

—Vous devez cela, mon ami, à cette bonne et belle Paula.

—Qui me traite en père... là... très-carrement.

—C'est vous deviner tout à fait.
—Et me causer une joie sincère.

—Cela me permettra de donner asile à ces pauvres enfants, dit lady Margaret avec effusion.

—D'autant mieux que je vais élargir la place de l'hôtel Saint-Ebre, soupira Maxime.

—Mais tu vas en garnison à Poligny, ce qui t'éloigne guère, dit M. Charles.

—Avez-vous vraiment appris depuis peu cette nouvelle ? interrogea la jeune femme.

—Ce soir.

—Et vous en paraissez ravi.

—Je le crois bien... il permute pour y arriver, dit le frère aîné d'un air goguenard.

—Vous permutez !... Ah ! mon cher Maxime !... pour vous rapprochez de nous !... c'est bien gracieux et bien bon !

Lady Margaret lui tendit la main non sans un brin de malice.

Il la prit avec un léger embarras, comme une conscience droite que trouble un éloge peu mérité.

—Vous aviez un excellent courrier, ce soir, messieurs, conclut madame de Saint-Ebre, je vous en fais tous mes compliments. Mais voici la fin du concert, partez-vous avec moi ?

Maxime lui offrit le bras qu'elle accepta pour lui chuchoter d'un air d'amical raillerie :

—Je vais faire mieux. Pétitionnons en masse pour obtenir à Salins même une garnison de cavalerie en général, et du 3^e dragons en particulier.

—Je n'ai jamais autant aimé ma petite ville, répondit sérieusement le jeune homme.

—Contentant ou contenu ?

Elle riait de si bon cœur, quoiqu'à demi-voix, qu'il n'eut pas la tentation de s'en froisser. C'était l'affectueuse gaieté d'une sœur qui devine et comprend le secret qu'on supposait bien enfoui.

—Ne tourmentez donc pas ce pauvre Maxime, intervint M. Charles de Saint-Ebre, surtout au moment où il paraît prendre à la vie de famille un intérêt tout personnel ; or, vous savez qu'il était fort récalcitrant sur toutes les questions de ménage.

—C'est peut-être l'exemple de ton heureux choix et le spectacle de ton bonheur qui agissent sur ma cervelle de révolté, riposta l'officier.

Mais lady Margaret souffla bien bas :

—N'est-ce pas plutôt les beaux yeux fiers de Paula de Béringer ?

Et, quittant son bras, elle vint se suspendre à celui de son mari.

Maxime ne protesta pas, quoiqu'il ne pût contenir un imperceptible haussement d'épaules.

(La suite au prochain numéro.)

NOS GRAVURES

La Sœur de charité

Qui ne révère d'un religieux respect ces saintes filles qui ont consacré à Dieu leur jeunesse, leur beauté, leur naissance, leur fortune ? Qui ne contemple avec admiration ces anges, qui, s'exilant du ciel, sont descendus sur la terre, avec les doux noms de mère et de sœur ? Créées par la pensée d'un grand saint, nous les voyons, sublimes d'amour, adopter tous les chrétiens, tous les hommes pour enfants et pour frères. Aucun nœud ne les retient dans le cercle de la famille ; elles n'ont pas enchaîné leur existence à un seul être ; mais, dévouées à tous, elles ont fait de l'univers le foyer de leur charité. Leurs regards s'élèvent vers le ciel pour y trouver l'Époux divin, et s'abaissent ensuite sur la terre pour dire avec lui : *Laissez venir à moi les petits enfants*. Nous les avons vues, pendant la triste guerre de 1870, braver, sur les champs de bataille, les balles et la mitraille, s'enfermer avec les soldats blessés dans les ambulances et les hôpitaux, et porter jusqu'à l'héroïsme leur dévouement et leur charité.

Voici, à propos de la Sœur de charité, une pièce de vers que nous communiquons à nos amis, et qui met en relief tout le bien qu'elle fait sur la terre :

La charité ! c'est le souffle de Dieu
Brûlant le cœur de généreuses filles,
Leur inspirant de quitter leurs familles
Pour soulager les maux de ce bas lieu.

La charité ! c'est l'attrait consolant,
Le cœur guidé par des mains fraternelles,
L'âme élevée aux voûtes éternelles,
Le malheureux rendu fort et content.

La charité ! dans ce monde trompeur,
Trouve en ces Sœurs, que l'univers admire,
Ce dévouement et ce sublime empire
Qui donne à tous la réelle grandeur.

La charité ! près du lit d'un mourant,
Montre le ciel, elle sèche les larmes
Et prête enfin les merveilleuses armes
Pour être heureux jusqu'au dernier instant.

La charité ! c'est la loi de douceur
Gravée en nous par Jésus-Christ lui-même :
C'est le foyer, c'est le centre suprême
Éternisant la paix et le bonheur.

La charité ! c'est l'immense trésor,
C'est tout l'amour, le rayon d'espérance
Créé par Dieu pour calmer la souffrance ;
C'est l'aliment cachant des vertus d'or.

La charité sait affronter la mort,
Ses yeux au ciel, sur un champ de bataille,
Elle s'en va, sans crainte, à la mitraille,
Et là, joyeuse, attend un meilleur sort.

La charité, guide des nobles sœurs,
S'en va partout, habitant de la terre,
Partout disant : — Aime Jésus, ton frère !
Dieu ! c'est l'amour incarné dans leurs cours !

E. R.

Michel Bibaud

(Suite)

Parlant d'un temps quelque peu plus rapproché, il ajoute dans l'écrit qui a titre : *Utilité des journaux scientifiques et littéraires par rapport à l'instruction*, au tome I de la Bibliothèque :

Étant chez un oncle et ne pensant plus au collège, il me tomba sous la main un tome du journal de Trévoux. On sait que ce journal contenait des extraits et la critique des ouvrages qui se publiaient alors. Je lus tout ce que je pus ou crus pouvoir comprendre, dans ce volume, avec une avidité et un plaisir presque indicibles. La lecture d'un autre tome me fit éprouver les mêmes sensations. Alors renaiquit tout mon premier penchant pour l'étude, mais sans aucun mélange de motifs étrangers. Ce n'étaient plus ni le surplis ni la ceinture qui me charmaient ; c'était le savoir, uniquement le savoir : il me semblait que si je ne parvenais pas à me mettre au fait des sciences dont il était parlé dans mes deux volumes, je ne pouvais vivre ou ne pouvais être que malheureux tant que je vivrais. Mes parents voyant, non-seulement à mon discours, mais encore à toute mon habitude mentale et corporelle, que ce soin me dévorait en quelque sorte, se déterminèrent à me faire étudier quoi qu'il leur en coûtât.

Michel Bibaud entra en effet au collège, séjour pour lequel il avait dû longtemps soupirer, puisqu'il n'y fut envoyé qu'à 18 ans (1).

L'école latine, fondée à la Longue-Pointe par M. Curateau, avait été transportée dans le palais ou château situé vers le haut du présent marché neuf (près de la colonne rostrale de Nelson, sur la place actuelle Jacques-Cartier) et y prit le nom de collège Saint-Raphaël. La façade de ce château bâti par un gouverneur de Montréal, sinon, d'après la commune renommée, par M. de Beauharnois, gouverneur-général du Canada... la façade de ce château, dis-je, devenu l'*Alma litterarum domus*, avait un aspect imposant et magnifique : c'était alors le plus beau des édifices de Montréal. Feu M. Marchand (2), décédé curé de Sandwich, fut Principal de ce collège après M. Curateau, et eut pour successeur le respectable M. Chicoisneau, sous la principale duquel nous avons eu l'avantage de le fréquenter depuis 1800 jusqu'en 1802, qu'il devint la proie d'un incendie en même temps que l'ancienne église des jésuites, alors à l'usage du culte anglican, de leur couvent, converti en prison commune, et d'un nombre de maisons adjacentes.

Mais il est dans l'erreur en attribuant au marquis de Beauharnois l'érection du château qui, dans les souvenirs de nos contemporains, est le château-Vaudreuil, vocable que confirme d'ailleurs cette inscription qui se lit sur une plaque en plomb retrouvée lors de la démolition des ruines :

« Cette pierre a été posée par dame Lovise Elyzabeth de Jouabert, femme de Haut et Puissant Seigneur, Philippe de Rigaud, Chevalier, Marquis de Vaudreuil, Grand-Croix de l'Ordre Royal et Militaire de St. Louis, Gouverneur et Lieutenant-Général pour le Roi, de toute la Nouvelle France Septentrionale, en 1723, ce 15 Mai. »

Bibaud avait pour condisciples, à son admission aux études, ceux qui furent dans la suite le juge-en-chef O'Sullivan, le commandeur Viger, l'honorable Hugues Heney, les grands-vicaires Viau et Cadioux, l'archiprêtre Saint-Germain, l'abbé Angus McDonnell, durant quarante années professeur. La plupart n'avaient pas attendu à 18 ans pour franchir le seuil du collège ; ainsi Heney et Saint-Germain avaient 7 ou 8

(1) Le grand-vicaire Manseau était entré à Nicolet à 19 ans.

(2) Prêtre canadien de naissance.

ans de moins que leur condisciple ; ce qui n'empêche pas que Michel adresse à Hugues, comme à son ami bien-aimé, son épître sur la chasse : car il était le lauréat du collège Saint-Raphaël, comme, un peu plus tard, Joseph-Marie Bellenger l'était du collège ou séminaire de Québec ; comme aussi Pierre La Violette allait bientôt l'être de celui de Nicolet. Cette circonstance nous remet devant l'esprit ce qu'ont pu faire nos collègues pour empêcher les lettres de disparaître entièrement, ou pour les faire naître là où, peut-être, elles n'existaient point encore. Dans les études classiques, il paraît que les deux Michel, Bibaud et O'Sullivan, se disputaient à peu près seuls la première place, et la réputation de brillant écolier d'O'Sullivan était encore vivace au deuxième collège, quand nous y commençons nos études. Celui dont il fut ainsi l'émule rend un témoignage élogieux à ses professeurs, les abbés Desgarets, Rivière et Houdet, jetés sur nos plages par la tourmente révolutionnaire en France. « Tout ce que nous avons eu à apprendre, dit-il, en grammaire, en belles-lettres et en rhétorique sous M. Rivière et venant de M. Rivière, nous paraissait beau et agréable, tant pour le fond que pour la forme. » Il apprit de ces professeurs français à parler et prononcer correctement sa langue, que l'on parle et prononce avec tant de négligence et si peu de pureté en Canada ; et quand nous nous rappelons comment parlaient les Viger, les Saint-Germain, les Duranceau, il y a lieu de croire que le faible de tenir à bien parler le français, comme le pourraient appeler les Canadiens d'aujourd'hui, était endémique du temps de ces savants et habiles professeurs, qui ont laissé des études grammaticales qui ne sauraient être surpassées. La grammaire de l'abbé Houdet est plus raisonnée : celle de Rivière était plus attrayante au jugement de l'élève.

On doit remarquer, au contraire de ce que dit M. Henry Morgan, dans sa *Bibliotheca Canadensis*, que Michel Bibaud n'étudia jamais dans le nouveau collège ouvert sous le vénérable Roque, en 1806. Après l'incendie, il continua ses cours au séminaire, où il était lecteur et avait pour second J.-Bte Saint-Germain, déjà nommé, homme distingué depuis et que les Sulpiciens, dont il resta beaucoup ami, voulaient faire préférer à Rome à l'abbé Turgeon, pour la coadjutorerie de Québec. Michel Bibaud faisait invariablement deux années dans une et recueillait de nombreuses palmes. Nous croyons que le savant M. Billon, du séminaire, a retrouvé les *Palmares* de cette époque reculée : ce serait une découverte d'un assez vif intérêt, aujourd'hui. On peut dire que Michel était le modèle de l'écolier ; en effet, nous avons entendu dire à messire Duranceau, peut-être avant qu'il ne mourût à l'hospice Saint-Joseph, que, penché sur ses livres d'étude, il ne détournait point la tête si quelqu'un entrait dans la pièce où il était, et que lui-même, le jeune Duranceau, ne la traversait que craintif de déranger le grave étudiant ! A vrai dire (et c'est ce qu'observait son cadet, Pierre, dont nous aurons à dire un mot plus bas), on peut se livrer à l'étude quand on entre au collège à 18 ans ; et en effet, l'âge de 20 ou 21 ans qu'il avait, le milieu dans lequel il vivait depuis que l'incendie avait dispersé les collégiens vulgaires, tout concourait à faire de lui l'homme grave et sérieux qu'il fut dans le monde. Il s'y adonna à l'enseignement et aux lettres, après avoir commencé seulement l'étude du droit sous Denis-Benjamin Viger. On a compté entre ses élèves les juges LaFontaine, Morin et Bruneau, Chs.-Séraphin Rodier (1), les demoiselles de lord Selkirk, beaucoup d'officiers de l'armée. Il était parvenu à faire un pécule de £200, alors considérable, et pour lequel il fut à même d'acquiescer la majeure partie du sol qui a reçu depuis le nom de faubourg Saint-Antoine, quand la cherté mise sur toute chose par la lutte hostile de 1812 vint le priver de cette petite chevance. Tandis que ses

condisciples, Viger et O'Sullivan, étaient, l'un, capitaine, et l'autre, adjudant des voltigeurs, lui, simple lieutenant dans la milice, se trouva pourtant commander à Montréal, quand troupes de ligne et volontaires marchèrent en masse à la frontière, comme Pierre Bédard commanda à Québec, au dire d'Aubert de Gaspé dans ses intéressants *Mémoires*. Moins belliqueux encore que ne le fut Démosthènes, Michel Bibaud ne prit qu'une canne pour faire sa ronde en qualité de commandant. Montréal, depuis 1803, n'avait déjà plus son enceinte fortifiée ; mais elle avait encore sa citadelle, maintenant le quarré Dalhousie, et, croyons-nous, ses portes de ville.

F. M. U. MAXIMILIEN BIBAUD.

(La suite au prochain numéro.)

La Fornarina

Un grand nombre de nos lecteurs qui portent un intérêt tout particulier aux productions artistiques que nous publions de temps à autre, salueront avec plaisir la copie du dessin original de Raphaël qui vient d'être découvert à Venise, où on l'avait perdu de vue depuis 300 ans. La Fornarina figure très-souvent dans les œuvres de Raphaël : comme Cléo dans le tableau du Parnasse ; aussi dans la Transfiguration et le fresque d'Héliodore. Le croquis que nous reproduisons est bien conservé, et le sonnet qui se trouve au bas, de la main même du maître, confirme l'authenticité de la découverte. Comme ces lignes sont difficiles à lire, nous les reproduisons :

Come la veggo e chiara sta nel core,
Tua gran bellezza il mio pennello franco
Non è in pengere egual e viene manco,
Perchè debil riman per ferte amore.

Si mi tormenta lo infinito ardore !
Èl volto roseo, il seno colmo e bianco,
Con lo rotondo delicato fianco
Ha di vaghezza che abbaglia di splendore

L'insieme allo pensiero tutto cemmose
Che atto nou fe' il saper perco nemica
Fecce la man che al ben ritrar non mosse.

Ognor fiso studiar in dolce amica
Quella beltà che in ciel credea sol fosse,
Fia che il desiar compirà la mia fatica.

BELLES PENSÉES

Sénèque, né à Cordoue, l'an 3 avant Jésus-Christ, disait :

S'accorder avec la pauvreté, c'est être riche ; l'on est pauvre non pour avoir peu, mais pour désirer beaucoup.

—Un héros peut sortir d'une chaumière, et la plus belle âme d'un corps difforme et cassé.

—Sans l'économie il n'y a pas de richesses assez grandes ; avec elle, il n'y en a pas de petites.

—Toutes les conditions de la vie sont autant d'esclavages ; il faut donc se soumettre avec résignation à sa destinée, s'en plaindre le moins possible et profiter de tous les avantages qui peuvent l'accompagner.

—La chasteté est le plus bel ornement des femmes ; c'est la seule beauté qui résiste aux injures des ans.

—Il n'y a pas de condition, quelque dure qu'elle soit, où la raison ne puisse trouver quelque joie.

—Accuser les autres de ses malheurs est le propre d'un ignorant ; n'en accuser que soi-même, c'est celui d'un homme qui commence à s'instruire, et n'en accuser ni soi-même ni les autres, n'appartient qu'à un homme instruit.

—Le bonheur et le désir ne peuvent se trouver ensemble.

La Santé aux Faibles !

PHOSFOZONE!

Le grand remède pour l'Indigestion, la faiblesse des membres, la torpeur du foie.

L'histoire de cette préparation offre une suite non interrompue de succès, et nul remède n'a jamais été recommandé au public d'aucun pays par un aussi grand nombre de médecins, qui l'ont adopté dans leur pratique, que celui-ci. En vente par tous les pharmaciens, et préparé au laboratoire des propriétaires, Nos. 41 et 42, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York.*

(1) Depuis maire de Montréal et membre du Conseil législatif, sans avoir été le meilleur élève de Bibaud, dont il disait chez le notaire Brousseau : « Cet homme m'a été bien utile ; il m'a appris l'arithmétique, les mathématiques, la rhétorique, diable son train ! »

FAITS DIVERS

—Le nombre des élèves du petit séminaire de Québec est, cette année, de 536, dont 235 pensionnaires et 301 externes.

—L'exportation de blé du port de San-Francisco pour le mois de novembre ont été de quarante mille quintaux, évalués à un million de piastres.

—Deux ou trois mille ouvriers employés dans les filatures de coton du Lancashire, Angleterre, sont en grève. On s'attend que les propriétaires des filatures vont user de représailles et fermer leurs établissements.

—La compagnie de la Baie-d'Hulson vient de vendre par encan, à Montréal, 7,400 robes de buffles aux prix variant de \$8.50 à \$2.75. Les robes de jeunes buffles se vendent de \$4.00 à \$1.20.

—Quiconque va à la guerre est obligé d'avoir recours à Krupp. On dit qu'il fournit actuellement au czar de Russie plus de 350 canons par mois, et remplit en même temps d'autres contrats semblables pour la Sublime Porte.

FAUSSE NOUVELLE.—Les journaux ayant annoncé que M. Sulte partait pour Manitoba, voici comment il contredit cette nouvelle :

Détrompez-vous, journalistes mes frères ; Je ne vais point courir d'autres hasards. Rien ne vaudrait le pays de nos pères. Je reste ici... pour voir fleurir les arts. Contentement, dit-on, passe richesse ; J'aime le lot qu'on m'a fait ici-bas. Prenons conseil de l'aimable Sagesse. Non, non, non, non, je ne partirai pas !

UN BON RENDEMENT.—Nous lisons dans la *Gazette de Sorel* :

« M. le Major Paul, de la paroisse de Sainte-Anne, a semé l'année dernière un livre d'avoine-amande (avoine sans écorce), qui lui en a rapporté 24 livres. Ces 24 livres semés cette année lui ont rapporté 1,400 livres. Il a aussi récolté sur deux arpents de terre 75 minots de beau blé, dont 4 gerbes ont presque toujours donné un minot. Cela fait honneur à M. Paul, qui n'épargne rien pour améliorer la culture de ses terres. »

UN IVROGNE CHANCEUX.—On connaît le dicton : « Il y a un dieu pour les ivrognes. » Le sous-constable Picard rapporte qu'il a trouvé, dimanche après-midi, le 2 courant, dans une cour de rue Saint-Laurent de cette ville, un homme qui était tombé du second étage d'une maison. Cet individu, qui se nomme Edward Heelan, fut transporté sur un lit, vu qu'il était privé de sentiments, et les Drs. Gauthier et Plante mandés immédiatement. Les médecins, après avoir examiné soigneusement cet homme, trouvèrent qu'il était tout simplement ivre, et ne s'était fait aucun mal.

—On lit dans l'*Événement* de mardi : « Un original a fait un pari, à midi, qu'il irait depuis le bloc Richelieu, à la Basse-Ville, jusqu'à la halle Jacques-Cartier, en caleçons et tête nue. « Les gens qui avaient accepté le pari croyaient qu'il irait à pied, et n'avaient pas formulé de conditions. « L'original a pris une calèche et a fait le trajet. Dans un pareil costume, il pouvait bien aller en calèche. « Cette farce se passait entre midi et une heure. « Il a gagné son pari. L'enjeu n'était pas extravagant. Il y avait que \$4 de mise. »

MORTE PAR L'IVRESSE.—Vers six heures du matin, mardi, le 4 courant, le constable Bizailon passait près d'une maison, rue Bleury, lorsqu'il aperçut une femme étendue sur le portique et semblait dormir profondément. Il tenta de la réveiller, et s'aperçut qu'elle était morte. Une bouteille de whisky vide était près d'elle, attendant que la malheureuse avait dû s'enivrer avant de s'endormir du dernier sommeil.

Le corps fut aussitôt transporté à la station de police No. 10, et identifié comme celui d'Annie Edwards, âgée de 36 ans, et comme vagabonde. Le Dr. Leprohon fut mandé, mais ne put que constater le décès de l'infortunée.

Le coroner Jones, ayant été notifié, tint une enquête à la Morgue. Une femme nommée Margaret Cannon déclara que la défunte et elle avaient cherché un refuge dans l'église de l'Hôtel-Dieu. Elles partirent ensuite samedi soir vers les six heures, et se séparèrent le matin, allant demander asile à la station de police. La défunte avait trouvé les moyens de s'acheter plus tard une bouteille de whisky qu'elle but évidemment avant de mourir sous le portique où elle fut trouvée.

Le Dr. Leprohon fit l'examen *post mortem*, et déclara que la défunte était morte d'une congestion cérébrale, causée par l'usage immodéré des liqueurs enivrantes. Le jury rendit un verdict en conséquence des faits plus haut énoncés.

—On annonce qu'une grande détresse règne dans les provinces du Brésil situées au nord-est, particulièrement dans celle de Ceara, en conséquence de la sécheresse. On estime à 80,000 le nombre de bestiaux qui ont péri, faute de fourrages. A Cariry, qui est à 250 milles de Pernambuco, plus de cent personnes sont mortes de faim. On compte, dans la seule province de Ceara, au moins 15,000 personnes réduites au dernier dénuement. Le gouvernement a distribué \$500,000 dans les districts affectés, mais ce secours est insuffisant, et, dans beaucoup de districts, il est arrivé trop tard.

—Une maison de Birmingham qui a la spécialité de la fabrication des idoles, recommande ses produits aux Indiens de la manière suivante : Yamen, dieu du jour fondu en cuivre pur et travaillé avec goût. Nirondi, le prince des démons, en très-grand choix : le géant sur lequel il est monté est hardiment dessiné, et son sabre est façonné avec l'art le plus moderne. Baronin, le dieu du soleil, est représenté vivant ; son crocodile est en cuivre et a la queue en argent. Petits dieux et demi-dieux inférieurs dans les plus grands choix. Il n'est pas fait de crédit, mais l'escompte est accordé à ceux qui payent comptant.

« **LYNCHEURS** » ATTRAPÉS.—Il y a quelques jours, durant la nuit, rapporte un journal américain, une troupe d'hommes à cheval et tous en état d'ivresse—ils pouvaient-être quatre-vingt-dix—est arrivée au grand trot dans le village de Murfreesborough (Tennessee), poussant des clameurs assourdissantes et tirant force coups de pistolets à tort et à travers. La cavalcade a fait halte devant la prison. Une demi-douzaine de cavaliers, ayant mis pied à terre, ont enfoncé la porte, sont entrés et ont bientôt reparu, traînant un nègre, Alexander Boot, accusé de meurtre. La vue du prisonnier a été le signal de nouvelles démonstrations bruyantes, hurrahs et détonations, et toute la troupe s'est éloignée dans la direction du bois prochain, le nègre au milieu d'elle. C'était un nègre fin et observateur. Il a résolu de tirer parti de l'état d'ébriété des champions du juge Lynch, et, au premier tournant de la rue, passant comme une flèche entre les jambes des chevaux, il a enfilé une allée latérale avec la rapidité d'un cerf-volant. Plus de vingt coups de feu ont salué sa fuite, mais sans endommager sa peau. On a su, postérieurement, qu'après s'être reposé chez un nègre habitant à peu de distance, il avait pris définitivement la clef des champs, remerciant sans doute du fond du cœur les hommes qui, malgré eux, ont été ses libérateurs.

UNE POSITION EMBARRASSANTE.—Nous publions, sous toutes réserves, le récit suivant, qui a paru d'abord dans les journaux anglais de Montréal :

Un drame émouvant vient de se passer à Montréal. L'héroïne est une dame très-respectable de cette ville dont le mari est un homme d'affaires jouissant d'une assez jolie fortune. Il y a une vingtaine d'années, un monsieur de Montréal épousa une jeune fille, et, peu de temps après son mariage, atteint par la fièvre de l'or, il quitta la métropole pour aller chercher fortune dans les mines de la Californie. Pendant quelques mois, il entretenait une correspondance suivie avec sa femme. L'année suivante, il cessa d'écrire et son épouse ne reçut plus de nouvelles de la Californie.

Deux ou trois ans plus tard, sa femme apprit qu'il avait été assassiné par des bandits dans les rues de San-Francisco. Elle convola en secondes noces, mais son bonheur ne dura pas longtemps, son deuxième mari mourut peu de temps après. La veuve épousa ensuite l'homme d'affaires en question, à Montréal. Il y a environ un mois, la dame reçut une lettre de son premier mari en Californie, qui lui disait de revenir la trouver dans sa patrie d'adoption.

Madame, malgré son attachement pour son troisième époux, se rendit à San-Francisco où elle retrouva son véritable mari. Celui-ci, en la reprenant chez lui, la maltraita tellement, qu'elle fut obligée de retourner en Canada. Rendu à Montréal, nouvelle déception : son troisième mari ne voulut plus la reprendre, disant que son mariage était nul. Il a consulté un avocat afin de prendre les procédés nécessaires pour invalider son mariage.

—M. Etienne Gagnon, de Saint-Valentin, creusa un puits à une profondeur de cinquante pieds. Vers le soir, les travailleurs qui s'étaient retirés, entendirent un bruit qu'ils prirent pour un long convoi de chars sur le chemin de fer. Ils s'approchèrent du puits pour voir si l'eau y venait ; alors, la lumière de leur fanal produisit une forte explosion, et on peut juger de leur surprise quand, au lieu d'eau, ils virent une grosse colonne de feu jaillir du puits, qui atteignit quelques-uns des travailleurs et les brûla fortement.

CRIME ÉPOUVANTABLE.—Charles R. McGill, de Cleveland, a tué sa maîtresse, Mary Kelly, dans une maison de débauche, dimanche après-midi, le 2 courant. Le mobile de son crime a été la jalousie.

McGill s'est livré à la justice, tenant dans sa bouche un cigare frais allumé, et, d'une voix calme et froide, il a raconté le meurtre qu'il a commis, de la manière suivante :

« Ayant saisi Mary Kelly avec mon bras gauche, je pris de la main droite mon revolver, en appliquai la gauche sur l'oreille de mon amante, et fis feu. Elle s'écria : 'Pardonne-moi. Envoie chercher un prêtre.' Je continuai à décharger mon arme à feu contre sa joue droite. Je lui logeai les sept balles de mon revolver dans la tête. Voyant qu'elle n'était pas encore morte, je glissai trois autres balles dans mon pistolet. J'en tirai deux dans la région du cœur de la pauvre fille, et, au dixième et dernier coup, je la frappai à la tempe. »

On dit que McGill a une femme et des enfants.

—Le correspondant du *Times*, à l'armée d'Asie, trace un tableau assez peu engageant des régions caucasiennes :

« Dites-vous que mille sujets d'ennui—les arrêts forcés dans les stations manquant de che-

voux, la paresse ou la duplicité des gens qui vous serviroient et dont vous dépendez plus ou moins, les déceptions de l'estomac, le résonnement importun de langues inconnues—que tout, en un mot, conspirera pour vous aggraver et pour vous faire sortir de votre nature : bon, cela va sans dire, puisque c'est au lecteur que je parle, et puisque l'usage veut qu'on prête à son lecteur toutes les qualités imaginables. »

« Les insectes surtout vous mettront en fureur pour peu que vous ayez le sang agréable et l'épiderme fine. Un professeur allemand qui s'était fait une spécialité de l'étude des punaises, hébergeait un de ses amis. Le soir venu, il conduisit son hôte dans la chambre réservée aux visiteurs, et, lui montrant deux lits, il lui dit :

« Dans celui de gauche, je nourris des punaises de la grande espèce ; dans celui de droite, vous en trouverez de la petite. Choisissez. Pour moi, je préfère la grande. Mais si, par hasard, vous vous sentiez incommodé, je vous prierais de vouloir, pour cette nuit, coucher par terre. En passant d'un lit à l'autre, vous pourriez amener la confusion des espèces : *Songez-y : quel malheur pour la science !* »

« Les aubergistes du Caucase diffèrent de ce professeur en ce qu'ils ne prévoient pas. »

—Ceci vient de se passer en Autriche. Deux clowns, deux frères, faisaient chaque soir des exercices fort appréciés. Entre autres tours de force, ils en exécutaient un qui avait le don d'exalter dans la foule un enthousiasme général.

L'un deux contrefaisait le mort pendant que l'autre, le tournant, le retournant en tous sens, essayait sans y parvenir de lui faire faire un mouvement quelconque.

Un soir, les deux clowns arrivent dans l'arène, saluent le public et commencent leurs exercices. Le premier se jette par terre et ne remue plus. Alors, suivant le programme, le second se met à lui tirer les bras, les jambes, à le souffleter, le couvrir de coups de pied, à le traîner sur la piste.

Il ne donne pas signe de vie. Son frère le secoue de plus belle, pas un mouvement.

Tout à coup, une expression de folle terreur se lit sur la figure du clown resté debout. Il se précipite sur le corps de son frère, lui met la main sur le cœur comme pour lui en compter les battements, puis pousse un cri, et se levant :

—Mon frère, s'écrie-t-il, mon pauvre frère est mort !

La foule lui répond par un formidable éclat de rire.

—Messieurs, répond le clown... avec des larmes dans la voix, je vous jure qu'il est mort ! Le public était émerveillé du naturel avec lequel l'acrobate feignait la douleur et le désespoir.

Alors, le clown charge son frère sur son dos et l'emporte hors de l'arène ; on applaudit, on veut voir les deux clowns, mais ils ne reviennent ni l'un ni l'autre.

Cette fois, le pauvre histrion qui faisait le mort avait encore mieux joué son rôle qu'à l'ordinaire. Il était mort.

—Un mariage aux États-Unis.

L'histoire que nous allons raconter nous prouve une fois de plus l'excentricité des mœurs américaines.

Le jeune Georges William était épris de Mlle Fanny Flint. Il alla trouver le père de la jeune fille et lui demanda sa main ; mais, comme il était plus riche d'espérances que d'écus, le père Flint, un homme positif, opposa un refus absolu à toutes ses propositions matrimoniales. Supplications de Fanny, prières de Georges, rien n'y fit ; la résolution était inébranlable.

Voyant que cet entêtement ne pouvait être vaincu, Fanny alla trouver son père et lui jura qu'elle ne serait jamais la femme d'un autre, et qu'à la première occasion, elle se ferait enlever par celui qu'elle avait choisi.

—Fort bien, dit le père.

Et il enferma Fanny dans une chambre haute d'où elle ne devait sortir que le jour où elle aurait renoncé à ses projets. Puis il prévint Georges qu'à la première tentative d'enlèvement, sa carabine chargée le dégoterait peut-être de recommencer. Il y a quelques jours, le père Flint, obligé de s'absenter, confia la garde de sa fille à son jeune garçon âgé de quatorze ans, et lui remit la carabine entre les mains.

—Elle est chargée, lui dit-il ; si Georges vient pour enlever ta sœur, tire sur eux, je t'y autorise.

Vers minuit, le fils de Flint entendit un bruit insolite, et aperçut au fond du jardin deux ombres qui fuyaient. Mettre en joue et tirer fut pour l'enfant l'affaire d'une seconde ; au bruit de la détonation, un cri déchirant se fit entendre. L'enfant avait blessé sa sœur à l'épaule.

Sans s'émouvoir, Georges prit la jeune fille dans ses bras, l'emporta sanglante dans une église voisine, où un ministre, prévenu, les maria sans plus tarder.

La blessure de la jeune fille était légère, et quelques jours de repos lui rendront la santé. Il faut avouer que c'est aux États-Unis seulement qu'on se marie d'une façon si originale.

—M. Rousseau, curé de Nicolet, a été trouvé mort dans son lit. Il était malade depuis quelques jours, mais on ne le croyait pas en danger.

—L'Ohio a 393,900 acres de terre en vergers, et a cueilli, cette année, 80 millions de minots de pommes.

NEIGE.—Mukhtar Pacha télégraphie que la neige autour d'Erzeroum est de 3 pieds d'épaisseur.

CONVERSION.—Quatre ministres protestants de l'Université d'Oxford viennent d'entrer dans l'Église catholique, ainsi que la dame du ministre de la ville de Taunton, Angleterre.

—Rome compte 280,000 habitants, 347 églises catholiques, 4 temples protestants et 4 synagogues ; 46 écoles fréquentées par 8,308 garçons et 7,099 filles, 4 hospices contenant 3,500 lits.

ACCIDENT.—Un accident est arrivé la semaine dernière à la nouvelle église de Notre-Dame de Lourdes de cette ville, en voie de construction. M. Napoléon Bourassa se trouvant sur un échafaud, mit le pied dans le vide et tomba sur le parquet. Heureusement, il en fut quitte pour quelques légères contusions.

NOS MANUFACTURES.—Il nous fait plaisir d'apprendre que les manufactures de laine de notre ville sont dans un état prospère qui fait espérer le retour de la bonne fortune. La compagnie Paton a récemment reçu des commandes qu'il lui faudra plus de trois mois pour remplir. On dit qu'il est question d'élever les salaires de dix par cent dans ce vaste établissement, qui donne de l'emploi à environ cinq cents personnes.

La manufacture Lomas est aussi en pleine opération, et peut à peine suffire aux commandes.

La semaine dernière, la compagnie des viandes et conserves alimentaires a payé \$17,000 de salaire à ses employés pour deux semaines d'ouvrage. De ce temps-ci, on y abat de 40 à 60 pièces de bétail par jour.

Si on ajoute à cela l'ouvrage assez profitable qui se rencontre sur la plupart de nos voies ferrées, il faut admettre que la perspective n'est pas aussi sombre que ces années dernières, à l'approche de l'hiver.

On ne se plaint plus guère que d'une chose : la rareté de l'argent. C'est pourquoi l'on entend dire de tous côtés que les temps sont durs. Cependant, l'argent abonde... dans les banques ; mais la confiance fait défaut, on se défie de tout le monde. Et dire que, si tous les capitalistes, les banquiers, les hommes d'affaires en général, voulaient s'entendre, il n'y aurait point de crise possible ! Mais, dans notre pays, c'est lorsque les temps sont difficiles que chacun se montre plus exigeant et plus intraitable. Il y a des réformes importantes à faire sous ce rapport. La limitation du taux de l'intérêt serait un grand pas dans la bonne direction.—Le *Progrès*, de Sherbrooke.

MÈRE DÉNATURÉE.—Matilda Cook a été arrêtée, ces jours derniers, à la requête de son mari, demeurant avec elle au troisième étage du No. 608, Washington street, à New-York, comme accusée d'avoir involontairement infligé à leur baby, âgé de cinq semaines, des blessures qui auront sans doute la mort pour résultat. Le mari, David Cook, est un honnête ouvrier, employé dans une raffinerie de sucre, travaillant et économisant tous les jours de l'année pour entretenir l'aisance dans sa famille. Mais sa femme est du type de cette dame Hausman qui, dernièrement, a réduit son mari à tuer ses enfants, et lui-même. Matilda Cook est adonnée à l'ivrognerie et a subi plusieurs condamnations pour ce fait. Mais arrivons aux circonstances qui ont précédé et motivé l'arrestation, telles qu'elles sont racontées par le mari et confirmées par les voisins :

Quand David Cook est entré pour le repas de midi, il a, suivant l'usage, trouvé l'appartement en désordre, les enfants pleurant, la mère ivre et furieuse contre le genre humain. Il a prudemment battu en retraite, non sans recevoir sur la tête une planche à laver, en guise de dîner. C'était la coutume, et il ne s'en est nullement occupé.

Le soir, sa journée finie, il a repris le chemin du logis, essayant de se persuader à lui-même que peut-être sa femme ne serait plus ivre, et qu'elle aurait préparé à souper. Cette illusion décevante, dont il se berçait débonnairement depuis des années, s'est dissipée à son entrée dans l'appartement. Matilda était plus ivre et plus furieuse que jamais. Il a essayé de prévenir, par une fuite précipitée, l'orage qui ne demandait qu'à éclater.

Mais elle l'a suivi dans le corridor, et, pendant qu'il descendait l'escalier quatre à quatre, n'ayant pas, comme le matin, une planche sous la main, elle a lancé le baby après lui. Le pauvre petit être est venu rebondir sur le palier de l'étage au-dessous de celui d'où il avait été jeté par les mains de sa propre mère. Ses blessures, comme il est dit plus haut, sont probablement mortelles. La misérable créature, après son arrestation, a eu un mouvement de honte, ou de peur, et elle a dit que le baby lui avait accidentellement échappé des bras. Nous voudrions croire que c'est vrai, mais elle est formellement contredite par son mari et par un autre témoin oculaire.

—Le *Gaulois* raconte l'aventure suivante d'un capitaine du premier empire, le capitaine Legros, qui vient de mourir, âgé de 91 ans.

Pendant la retraite de Russie, sa compagnie, décimée par le froid, s'étant dispersée, il errait seul, suivant la longue file des trainards, lorsqu'il aperçut au loin dans la neige le toit d'une cabane d'où sortait une légère colonne de fumée.

N'ayant pas mangé depuis longtemps et sentant ses membres se glacer, il fit un dernier effort et se traîna jusque chez les paysans, qui lui firent place à leur foyer. Ils faisaient cuire des pommes de terre sous la cendre. Ce spectacle suffit à ranimer notre héros, qui s'appretait à prendre sa part du repas, lorsque le bruit étouffé



CHASSE AU CHEVREUIL

du galop des chevaux dans la neige vint le d'éranger. Le pauvre capitaine se crut pris par les Cosaques, et se fourra dans la niche au pain.

Il n'y était pas depuis une seconde que l'empereur, suivi de quelques aides-de-camp, fit son entrée dans la cabane, et vint s'asseoir devant la cheminée. Il aperçut les pommes de terre, les prit et les mangea. Pendant ce temps, le jeune officier étouffait dans sa cachette. N'y tenant plus, il soulève le couvercle, saute à terre d'un seul bond, se trouve en dehors de la cabane; puis il court sans regarder en arrière jusqu'à ce qu'il ait perdu haleine.

Dans la première ville où l'on arriva, une revue fut ordonnée; Napoléon, en personne, passa devant le front des troupes. Il s'arrêta devant le capitaine Legros, qui était à la tête de sa compagnie réorganisée, et ayant oublié sa mauvaise humeur, il lui dit d'un air narquois: "Les pommes de terre étaient bonnes; mais, une autre fois, capitaine, laissez un peu de pain pour l'empereur." Ce mot, bientôt répété et connu dans tout le corps d'armée, était fait pour attacher davantage, s'il était possible, à leur chef bien-aimé, ceux qui devaient combattre sous ses ordres pendant l'immortelle campagne de France, et plus tard à Waterloo.

COMBAT ENTRE UN PHOQUE ET UN ESTURGEON. — On lit dans le Courrier de San-Francisco du 18 novembre :

"Hier matin, vers dix heures, les passagers du bateau d'Oakland ont assisté à un horrible combat entre un énorme esturgeon et un phoque non moins énorme. Le phoque faisait des efforts inouïs pour saisir l'esturgeon qui, de son côté, tâchait d'étonner son adversaire avec sa queue. Pendant un instant, le phoque parut hors de combat; mais, tout à coup, l'attaque recommença, l'esturgeon frappait violemment l'eau de sa queue pour atteindre son assaillant qui, évitant avec adresse des coups qui lui auraient été fatals, cherchait le moyen de saisir son ennemi. Le combat fut long et acharné, mais à la fin l'esturgeon succomba; saisi par sa queue, sa seule défense, il fut à la merci du phoque qui le tua avec ses fortes incisives et le dévora. A l'endroit où avait lieu ce combat, la mer était teinte de sang, et, pendant longtemps, les goélands planèrent à la surface de l'eau en quête de leur part du festin."

— On lit dans le Salut Public de Lyon : "Une assez bizarre aventure est arrivée, il y a quelques jours, à Bellegarde."

"Au passage du train de Lyon à Genève, deux voyageurs furent retenus par la police comme ne justifiant pas suffisamment de leur identité. Le premier, homme d'un certain âge, fut relâché au bout de quelques minutes; mais le train était parti, il dut attendre le suivant pour continuer sa route. "Le second voyageur était un jeune homme de seize à dix-sept ans. Pressé par les questions du commissaire spécial, il avoua s'être échappé de chez son père habitant une ville du Midi, en lui emportant une somme de 4,000 francs. Ce qui n'était pas encore déposé des 4,000 francs fut saisi, et le jeune voleur mis en lieu de sûreté, tandis qu'on télégraphiait au père l'arrestation de son fils.

"Celui-ci fut emmené par la gendarmerie à la maison d'arrêt; mais, dans le trajet, profitant de l'obscurité naissante, le jeune homme échappa aux gendarmes et s'enfuit. Trompé par les ténèbres et ignorant des localités, il arriva sur le bord du Rhône, encaissé, comme on sait, entre deux rochers énormes, et fut précipité d'une hauteur de plus de vingt-cinq mètres. Par miracle, il tomba sur un buisson et ne se fit aucun mal. Le lendemain, il fut retrouvé par la gendarmerie et ramené au bureau de la police. "Entre temps, le commissaire spécial avait télégraphié au père, et le père avait répondu que le détournement était non pas de quatre, mais bien de vingt mille francs. Qu'étaient devenus les seize mille francs manquants? C'est ce que le commissaire voulut savoir, et voici l'étrange révélation qu'il obtint :

"Au moment de descendre du wagon, le jeune bandit, craignant d'être trouvé porteur d'une aussi forte somme, avait imaginé de glisser seize billets de mille francs dans un pardessus qui se trouvait dans le même compartiment que lui. Or, ce pardessus appartenait précisément au voyageur retenu puis relâché par la police, et qui n'avait pu reprendre le train avant le départ. Le pardessus avait donc voyagé seul jusqu'à Genève, où il avait été recueilli par les employés et reconnu détenteur des seize mille francs. Lorsque le propriétaire du vêtement le réclama à son arrivée à Genève et apprit la trouvaille, son étonnement fut ce que l'on peut penser. Un télégramme du commissaire de Bellegarde éclaircit la question. Les seize mille francs retrouvés et les débris des quatre premiers mille furent remis au père en même temps que l'enfant qui lui donne de si belles espérances.

Mais la Providence a singulièrement protégé le premier voyageur en permettant que le second ne se cassât pas le cou dans sa chute, car il est probable que, sans ce sauvetage miraculeux, les annales de la justice eussent compté une bien intéressante erreur judiciaire de plus.

— La police est parvenue à découvrir les meurtriers de la femme Sirelletti, qui fut assassinée à Rome le 2 novembre, sous les murs de la ville, et à connaître exactement le mobile du crime.

Adalède Sirelletti, âgée de 69 ans, habitait une mansarde de la rue de la Consolazione. Elle avait pour voisine une certaine Maria M., âgée de 35 ans, femme de mœurs assez légères. La vieille Sirelletti avait une certaine somme d'argent de côté; ce petit pécule amassé sou par sou, constituait toute la fortune de cette pauvre femme, qui exerçait la profession — puisque profession il y a — de mendicante. Au mois d'août dernier, elle avait prêté 150 francs à un des amants de Maria, un charbonnier nommé Melloni, qui ne semblait nullement disposé à les lui rendre. Fatigués des demandes incessantes de la vieille qui réclamait son argent, Maria et son amant décidèrent un jour de se débarrasser de sa présence importune. Ils avaient un double but: ne pas payer la dette, et mettre la main sur la petite fortune de la vieille femme.

Dans la journée du 2 novembre, Maria proposa à la Sirelletti de faire une promenade hors de la ville. Celle-ci ne se fit point prier, et toutes deux sortirent de la porte du Peuple, vers 4 heures. Elles longèrent les murs, et, arrivées à une certaine distance, elles s'assirent sur l'herbe. A la tombée de la nuit, Melloni, qui était d'accord avec Maria, se présenta. La vieille allait lui demander son argent, lorsque celui-ci lui asséna sur la tête un violent coup de bâton qui la fit tomber et perdre connaissance. Cet homme et sa concubine s'acharnèrent alors sur leur victime et ne l'abandonnèrent que lorsqu'ils lui eurent fendu le crâne.

Le crime commis, ils s'en retournèrent tous deux à Rome, et le plus tranquillement du monde passerent la nuit à boire et à manger dans un bouge infecte du Trastevere.

L'identité de la pauvre femme reconnue, les soupçons de la police devaient naturellement se porter sur Maria M. et son amant, qui parlaient à tout le monde de la sordide avarice de la Sirelletti et de l'ennui qu'elle leur causait depuis qu'elle leur avait prêté 150 francs.

Maria M... a avoué son crime: du reste, n'eût-elle pas avoué, que sa culpabilité n'aurait pas moins été évidente par la raison que sa robe et le manteau de son amant sont couverts du sang de la victime.

LES FEMMES

Une femme galante veut qu'on l'aime. Il suffit à une coquette d'être trouvée aimable et de passer pour belle : celle-là cherche à engager; celle-ci se contente de plaire. La première passe successivement d'un engagement à un autre; la seconde a plusieurs amusements à la fois. Ce qui domine dans l'une, c'est la passion et la légèreté. La galanterie est un faible du cœur, ou peut-être un vice de la complexion. La coquetterie est un dérèglement de l'esprit : la femme galante se fait craindre, et la coquette se fait hair. L'on peut tirer de ces deux caractères de quoi en faire un troisième, le pire de tous, une Messaline.

La dévotion vient à quelques femmes comme une passion, ou comme le faible d'un certain âge, ou comme une mode ou un usage qu'il faut suivre. Elles comptaient autrefois une semaine par les jours de jeu, de spectacle, de mascarade, etc., etc. Autres temps, autres mœurs; elles ont l'austérité et la retraite: il y a chez elles une émulation de vertu et de réforme qui tient quelque chose de la jalousie. Elles se perdaient galement par la galanterie, par la bonne chère et par l'oisiveté; elles se perdent tristement par la présomption, par l'envie et par la médisance.

Les femmes sont extrêmes; elles sont meilleures ou pires que les hommes.

La plupart des femmes n'ont guère de principes; elles se conduisent par le cœur, et dépendent, pour les mœurs et pour la façon de penser, de ceux qu'elles aiment.

La richesse des ajustements va à quelques femmes, et non à d'autres. Telle est à ravir avec un habit simple, qui serait mal sous une étoffe de prix. La simplicité convient aux physiologies nobles. La beauté n'est jamais plus éclatante que dans un habit blanc, mais cette couleur rend la laideur hideuse; elle la fait sortir d'une façon désespérante pour la laideur même, et pour ceux qui la contempnent.

On se fait à la laideur, mais jamais à la méchante humeur; elle use tout, c'est le poison de la société, des plaisirs, de l'amour, des amusements; et puis, les personnes de mauvaise humeur ont presque tout le ton aigre et haut. On parvient, avec le temps, à adoucir les animaux les plus féroces; le temps ajoute au contraire à la mauvaise humeur, surtout dans les femmes.

L'audace d'une femme est le signe assuré de sa honte; c'est pour avoir trop rougi, qu'elle ne rougit plus; et si quelquefois la pudeur survit chez elle à la chasteté, elle doit-on penser de la chasteté, quand la pudeur même est éteinte?

VARIÉTÉS

—Comment la mer mange-t-elle les navires? A la coque.

Chez un candidat. On est à dîner, Madame dit à monsieur : —Non, décidément ce cuisinier est insupportable. Il ne sait pas même faire les œufs sur le plat.

Monsieur sourit avec férocité : —Je sais bien ce que tu veux dire... seulement il votera pour moi... Mais lundi prochain, le 15, il va être f...lanqué à la porte !

Rencontré hier, le petit B..., la fleur des pois des Mirlitons. En grand deuil, le petit B... —Eh quoi! cher ami. Avez-vous perdu M. votre père? Il était malade, il y a un mois... Le petit B... avec un bon sourire : —Non, non. C'est un oncle à moi qui s'est laissé glisser. —Un héritage, alors? —Le petit B... subitement triste : —Hélas! non. C'est un deuil sec.

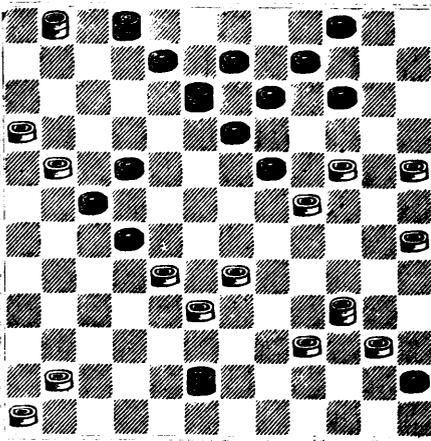
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 103

Par M. N. SAMSON, Village Lauzon, Lévis.

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 101

Table with 2 columns: Les Blancs jouent, Les Noirs jouent. Rows show numbers of pieces remaining for each player.

Solutions justes du Problème No. 101 Sainte-Cunégonde: Alex. Lacaille. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux et W. Gaboury. Holyoke, Mass.:—John Gadbois.

Autre Solution du Problème No. 100 Montréal:—A. Chartier.

Merci à M. Lacaille pour son problème. Nous le publierons dans le prochain numéro.

A réunion du club Sainte-Marie, tenue dimanche, il a été décidé d'ouvrir un tournoi d'échecs et un autre du jeu de Dames, pour le titre de champion du Canada, auxquels peuvent prendre part tous les amateurs du pays. Ce club, qui tient ses séances à l'angle des rues Logan et Durham, compte un bon nombre de forts joueurs parmi ses membres. M. Contant, le directeur, passe pour le plus expert joueur de Dames du pays. Nous ne savons si la réputation dont jouit ce monsieur est méritée. Nous est avis que Montréal renferme bon nombre de joueurs plus forts que lui. Dans tous les cas, nos amateurs de ces deux jeux favoris qui n'appartiennent pas au club Sainte-Marie tendront à relever le gant, et nous pouvons prédire d'avance que le titre de champion du Canada sera chaudement contesté.

UN REMEDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consomption, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poumons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante.

Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier: W. W. SHERAR, 126 Powers' Block, Rochester, New-York.

LES ÉCHECS

Adressez les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Autres solutions des problèmes Nos. 72 et 73:—M. Ls. H. Chaperon, Malbaie; 65, 66 et 67, F. Lafleur, San Francisco.

Solutions justes du problème No. 74: MM. L. O. P. Sherbrooke; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; P. O. Giroux, H. Contant, Dr. D. M. Toupin, J. L. P., M. Lafrenière, Montréal; Ls. H. Chaperon, Malbaie; Z. Delaunais, Québec; A. C., Saint-Jean; N. P., Sorel.

Solutions justes du problème No. 75: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; Dr. D., P. O. Giroux, M. Toupin, M. Lafrenière, J. L. P., Montréal; Z. Delaunais, Québec; Ls. H. Chaperon, Malbaie; N. P., Sorel; L. O. P., Sherbrooke; A. C., Saint-Jean.

Ls. H. C., Malbaie.—Solutions et problème tels que mentionnés dans votre dernière lettre, n'ont pas été reçus. N. P., Sorel.—Nous vous remercions aux Nos. 3 et 4 de L'Opinion Publique du mois de janvier 1877.

Il doit y avoir, durant l'Exposition universelle de Paris, un tournoi d'échecs où seront conviés les meilleurs joueurs du jour.

On est à organiser des listes de souscriptions afin d'offrir des prix.

Il est rumeur d'un nouveau tournoi d'échecs entre les clubs de Québec et de Montréal, dans le courant de l'hiver, et aussi, entre les clubs de Seaforth (Ontario), et de Montréal, pour la même période. Le Club Sainte-Marie, de Montréal, annonce aussi un tournoi d'échecs pour cet hiver. Nous donnerons, dans quelque temps, d'autres détails concernant ce dernier tournoi.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ÉCHECS

VII

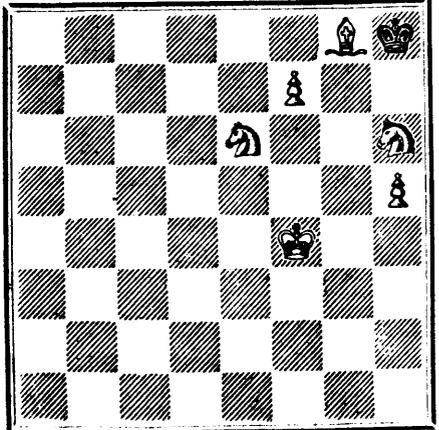
La vie, a dit Michel de Cervante, est une partie d'échecs. C'est à cette école, sérieuse il est vrai, mais aussi profondément attrayant, que l'homme intelligent peut apprendre à se maîtriser lui-même, à refouler bien loin le sentiment pénible de l'adversité, comme à comprimer les saillies d'une joie imprudente et irréfléchie. C'est la que, dans ses graves méditations, il balance avec sang-froid le pour et le contre, avant de prendre une décision. Eh bien! qu'au sortir de là, il apporte au maniement des affaires le sérieux qu'il met à une partie d'échecs, combien de fautes il évitera dans le commerce de la vie!

(Stratégie raisonnée.)

PROBLEME No. 79.

Composé par M. J. MURPHY, Québec.

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLEME No. 74.

Blancs. Noirs. 1 D 7e D ou 5e T D 1 Ad libitum. 2 D ou C, échec et mat, selon le coup des noirs.

PROBLEME No. 80.

Blancs. Noirs. 1 R 4e D 1 R 3e D 2 T 7e T D 2 T 1er R 3 T 5e T D 3 T 1er T D 4 F 4e T D 4 F 3e F D 5 P 7e F D, 5e F R. 5 P 7e R 5e C R

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLEME No. 75.

Blancs. Noirs. 1 C 5e R, échec déc. 1 R pr C 2 D 6e C R 2 P joue. 3 P F, échec et mat.

16ÈME PARTIE

Jouée entre deux amateurs canadiens de cette ville Nous publierons toujours avec plaisir les parties d'échecs qu'on voudra bien nous adresser.

Blancs. Noirs. 1 P 4e R 1 P 4e R 2 C 3e R 2 C 3e F D 3 F 4e F 3 F 4e F 4 Roquent 4 P 3e D 5 P 4e C D 5 F 4e C D 6 P 4e T D 6 P 3e T D 7 P 3e F D 7 C 3e F R 8 P 3e D C D 2e R 9 R 1er T 9 C D 3e C R 10 C 5e C R 10 Roquent 11 P 4e F R 11 F 5e C R 12 D 3e C D 12 D 2e R 13 P 3e T R 13 F 4e T R 14 P 5e F R 14 C 1er T 15 P 4e C R 15 F pr P 16 P pr F 16 C pr P C 17 D 1er D 17 C 7e F, échec. 18 T pr C 18 F pr T 19 D 5e T R 19 P 3e T R 20 C 3e F R 20 P 4e C D 21 F 5e D 21 T D 1er C 22 R 2e C 22 D 3e C D 23 F 5e C R 23 D 2e D 24 F pr P T R 24 P 3e F D 25 D 5e C R 25 C 3e C

25 Mat en deux coups.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 7 décembre 1877.

Table of market prices for various goods including flour (FARINE), grains (GRAINS), vegetables (LÉGUMES), dairy (LAITIÈRE), poultry (VOLAILLES), game (GIBIERS), meat (VIANDES), and miscellaneous (DIVERS).

Marché aux Bestiaux

Table of prices for livestock including beef (Bœuf), veal (Veaux), mutton (Moutons), and piglets (Cochons).

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.

Advertisement for Dr. Wm. Gray's medicine, featuring a portrait of the doctor and text describing the treatment for various ailments.

Advertisement for Dr. Thayer, Oculiste & Auriste, featuring illustrations of an eye and an ear.

39 Beaver Hall Terrace. Le Dr. THAYER guérit en un instant les personnes qui louchent, enlève la fistule lacrymale et fait cesser la cataracte...

Advertisement for Pâte Codéine Tolu Zed, a medicine for coughs and other ailments, featuring a logo and detailed text.

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable. Advertisement for Swedish ovals for various ailments.

Province de Québec, Département de l'Immigration du Gouvernement. Advertisement for B. IBBOTSON, Agent de l'Immigration.

ABEL PILON & Cie. 33, RUE DE FLEURUS, PARIS. Credit Littéraire & Musical, POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

A. BEAUCHEMIN & CIE. MANUFACTURIERS DE MOULINS à Battre. Advertisement for windmills.



MOULIN A VENT AUTOMATIQUE D'HALLADY. POUR POMPER L'EAU SUR LES FERMES, SUR LES CHEMINS DE FER, ETC. Advertisement for automatic windmills.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial. Advertisement for a medicinal syrup for gout and rheumatism.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND. NE FAILLIT JAMAIS. Advertisement for a flour product.

COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON. Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire.

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE MONTREAL, No. 41, RUE BONSECOURS. PHILADELPHIE. Advertisement for vinegar.

FAITES USAGE DU SIROP EXPECTORANT, DE L'ELIXIR TONIQUE et du SIROP DES ENFANTS du Dr. J. EMERY CODERRE.

NOUVEAU PROCÉDÉ. PHOTO-ELECTROTYPE. La Cie. Burland-Desbarats.

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies.

BOTANIQUE "Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA." par L'ABBE J. MOYEN.

ON SE DEMANDE OU EST LE JOLI MAGASIN DE MODES. MARCHANDISES DE GOUT. JOS. ROY, 573, RUE STE. CATHERINE.

EM. TERQUEM Commissionnaire en Marchandises. 2, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS.

AVIS! Canadian Mechanics' Magazine AND PATENT OFFICE RECORD. Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée...

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE RECETTES DOMESTIQUES, ETC. THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE, Conjointement avec le Illustrated Family Friend.

AU CLERGÉ LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique...

"L'INTENDANT BIGOT," PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins.